

2023
2024

Programme de travail

// Approuvé en Assemblée générale
du 3 mai 2023



INTRODUCTION 04

Axe 1

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE 07

Climat, énergie, santé	08
Zan, économie de foncier	11
Biodiversité	13
Mobilités	15

Axe 2

REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE 17

Activités économiques	18
Foncier économique	21
Finances publiques	23

Axe 3

COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE 25

Démographie	26
Habitat	27
Modes de vie et cohésion sociale	33

Axe 4

COOPÉRATIONS TERRITORIALES 35

Coopérations de proximité	36
Coopérations métropolitaines	38

Axe 5

URBANISME ET AMÉNAGEMENT 39

Prospective urbaine	40
Paysages	43
Espace public	44
Planification	45

Axe 6

RÉSEAUX, NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION 49

Réseaux et partenariats	50
Numérique	51
Communication et animation du partenariat local	52
Partenariat par projet	54
Liste des projets	58
La gouvernance et l'équipe	61-62



Conformément aux missions d'intérêt général de l'agence inscrites dans le code de l'urbanisme, les activités déclinées dans ce programme de travail ont pour objectif général de contribuer à la définition et au suivi des politiques de planification, développement et aménagement durable de ses territoires d'intervention.

En réponse à cet objectif, les travaux de l'agence s'inscrivent dans deux catégories d'activités, la mission socle d'observation des dynamiques territoriales d'une part, les études d'aide à la décision d'autre part. Les observatoires de l'agence (en matière d'environnement, de foncier, de mobilité, de démographie, d'habitat, d'économie, d'enseignement supérieur et recherche...) permettent de suivre et analyser les trajectoires et les interdépendances territoriales, de comprendre les transitions à l'œuvre et de construire des représentations partagées afin d'éclairer l'action publique et les coopérations de ses membres. Le programme partenarial d'activités a également pour ambition de conduire des réflexions, des études, des prospectives qui sont autant d'aides à la décision pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de planification territoriale et les politiques publiques de ses membres.

Introduction

Élaborée dans un esprit de co-construction partenariale, cette programmation résulte de nombreux échanges avec les élus et services des membres de l'agence (État, Rennes Métropole, autres intercommunalités et SCoTs, Région et Département, communes de la Métropole...). Elle répond ainsi à des besoins de connaissances partagées et à des enjeux intéressant directement ou indirectement les membres de l'Audiar. Les travaux proposés concernent pour l'essentiel l'ensemble des membres de l'agence et apportent parfois aussi des réponses plus ciblées aux attentes de certains partenaires, tout en relevant toujours de l'intérêt général. C'est pourquoi les travaux conduits dans le cadre de ce programme partenarial d'activités sont la propriété de l'agence et mis à disposition de tous les membres.

Le Conseil d'administration a entériné fin 2022 la planification des activités de l'Audiar sur deux années, 2023 et 2024, tout à la fois pour prendre en compte la récurrence des travaux d'observation ou la pluri-annualité de certaines études, mais aussi pour mieux anticiper les ressources nécessaires et la planification des travaux. Cette programmation biennale se décline toutefois annuellement avec, en fin de première année, un bilan et des adaptations pour s'ajuster au mieux à l'agenda des membres.

Soumis à l'approbation des instances de gouvernance (Conseil d'administration pour arrêter, puis Assemblée générale pour approbation), le programme de travail détaille les objectifs et livrables de chacun des projets permettant d'en suivre et évaluer la réalisation.

Les interventions proposées mobilisent l'Audiar, conformément à son projet stratégique pour la période 2022-2027, sur **cinq axes de thématiques d'études** porteuses d'enjeux forts pour la Métropole de Rennes et les autres territoires membres :

- les transitions écologique et climatique,
- le rebond et la résilience économique,
- la cohésion et la justice sociale,
- les coopérations territoriales,
- l'urbanisme et l'aménagement.

Par ailleurs, un **sixième axe** complète ce programme de travail sur des activités de réseaux et partenariats, de numérique et de communication. Comme exprimé dans son projet stratégique, l'Audiar poursuivra ainsi la digitalisation de ses process et la mise en ligne de ses productions et données, développera ses actions en réseau et ses actions de communication, pour mieux valoriser et mettre en partage ses travaux et redéfinira ses modes de veille au service de la prospective territoriale.

Pour 2023-2024, quatre lignes de force orientent plus particulièrement les activités de l'Audiar aux côtés des territoires membres :

- les politiques de modération foncière et de lutte contre l'artificialisation liées au Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui mobiliseront l'agence sur des analyses de potentiels de renouvellement urbain en tissus mixtes et en zones d'activités économiques, sur l'anticipation des besoins en foncier pour les activités logistique ainsi que sur une réflexion prospective sur l'intensification des usages de la ville ;
- les enjeux climatiques qui feront intervenir l'agence sur la structuration d'un nouveau domaine d'observation dans le champ des transitions, sur l'accompagnement des politiques de décarbonation (énergies renouvelables, mobilité, rénovation thermique du bâti...), de biodiversité et de renaturation ;
- les enjeux de solidarités qui amèneront l'agence à déployer des interventions d'observation et d'ingénierie visant à appuyer les collectivités membres pour conduire les politiques d'habitat, notamment social, pour anticiper les risques de précarisation induits par les transitions écologiques et énergétiques et pour consolider les politiques d'insertion et d'emploi ;
- les adaptations ou révisions de SCoT, notamment pour intégrer les enjeux de la loi climat et résilience et la territorialisation des potentiels de consommations foncières, qui conduiront l'agence à accompagner les collectivités dans des exercices d'état des lieux et de projets d'aménagements stratégiques de territoires.

Axe 1

Transitions écologique
et climatique

1.1. Climat, énergie, santé

1101 Observatoire des transitions

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

● 2023
● 2024

Les défis environnementaux nécessitent plus que jamais des réponses rapides pour adapter les territoires en matière de transitions écologiques, climatiques, énergétiques... La connaissance de la trajectoire d'un territoire est souvent complexe à appréhender de manière locale et synthétique. Cette connaissance est pourtant nécessaire pour évaluer et suivre les effets des actions engagées, prioriser, réorienter. Or, les données nécessaires à ces analyses sont actuellement souvent dispersées et à des échelles variées. Dans la perspective d'une lecture partagée, il s'agira de centraliser les données nécessaires pour suivre ces transitions environnementales et nourrir les politiques publiques et documents stratégiques (PLUi, PCAET, PDU...).

L'Audiar structurera et mettra en œuvre un suivi des principales données environnementales disponibles : ressources naturelles (eau, air, biodiversité, sols...), énergies consommées et produites, surfaces artificialisées, effets locaux du dérèglement climatique...

Cet observatoire se construira en lien avec les acteurs produisant la connaissance et les données dans ces domaines. Cet outil visera à rendre compte des dynamiques de transitions environnementales et mesurer l'avancement des leviers activés pour opérer la transition écologique en lien avec les services de la Métropole.

LES LIVRABLES

- Les indicateurs de transitions de Rennes Métropole (format à définir).
- Animation, suivi et restitutions, participation à la démarche métropolitaine.
- Base de données territoriale de référence : lieu ressource et capitalisation de la data environnementale.

1102 Révision du PCAET de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

**Johan
POQUET**

● 2023
● 2024

Rennes Métropole s'engage dans la révision de son Plan Climat. La trajectoire de réduction des émissions territoriales de gaz à effet de serre doit donc être redéfinie de manière à correspondre aux nouveaux objectifs européens (- 55%). Le diagnostic nécessite également d'être actualisé.

L'Audiar accompagnera les travaux de la Métropole sur le PCAET pour définir les différents jalons de cette nouvelle trajectoire, en cohérence avec un plan d'action sectorisé. Elle fournira également un accompagnement dans l'élaboration de la Conférence Locale du Climat (CLC). Les travaux réalisés permettront d'alimenter le diagnostic pour la révision du PCAET, de définir une nouvelle trajectoire de réduction des émissions de GES et de contribuer à la Conférence Locale sur le Climat.

LES LIVRABLES

- Tableau de bord PCAET actualisé.
- Participation au suivi des travaux sur le PCAET.
- Appui technique et conseil.
- Participation à la Conférence Locale du Climat.

CHEF DE PROJET

Emmanuel
BOURIAU

● 2023

● 2024

L'adaptation au dérèglement climatique est un enjeu majeur pour les territoires. Si des actions sont déjà conduites en matière d'atténuation, notamment dans le cadre du PCAET, le sujet de l'adaptation était jusqu'alors peu pris en compte. L'été 2022 et l'épisode de sécheresse ont rendu encore plus perceptible l'évidence de cette nécessaire adaptation. Si des actions sont déjà pensées et engagées à court terme en matière d'aménagement urbain et de renaturation, Rennes Métropole souhaite dorénavant, dans le cadre de la révision de son PCAET, se doter d'une stratégie d'adaptation ambitieuse pour son territoire, en cohérence avec ses différents documents de planification (PDU, PLUi, PCAET, SCoT, etc.). Une première réflexion produite par l'Audiar en 2019 a permis d'identifier cinq grands enjeux d'adaptation pour le bassin rennais face au changement climatique en collaboration avec des acteurs du territoire concernés (CEBR, SMG35, Creativ, EHESP...). Dans la continuité, l'Audiar s'attachera à inventorier les principaux acteurs, publics et privés, susceptibles d'être mobilisés ou impliqués dans l'élaboration d'une stratégie territoriale (CEBR, ONF, bailleurs sociaux, etc.). Il s'agira de référencer les actions déjà engagées par ces acteurs, y compris la Métropole, dans le cadre de ses différentes politiques publiques. Ensuite, un travail de prospective pourra être réalisé autour des vulnérabilités pour les activités humaines, l'économie locale, les infrastructures et les services publics.

Ces travaux permettront de dégager des pistes d'actions complémentaires, de manière à consolider une stratégie pour le territoire et alimenter le volet « Adaptation au changement climatique » du PCAET.

LES LIVRABLES

- Note : Enjeux et mise en œuvre de l'adaptation sur le territoire métropolitain.
- Contribution au PCAET révisé.

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

● 2023

○ 2024

Rennes Métropole souhaite mieux appréhender l'organisation locale de la consommation, la distribution et la production d'énergie afin de favoriser la décarbonation progressive du territoire, d'identifier les potentiels de production et d'économies d'énergie et calibrer ses politiques publiques.

Pour favoriser la connaissance de ce système énergétique local, l'Audiar traitera différentes données territoriales et énergétiques aux mailles les plus fines sur la métropole. L'agence s'attachera ainsi à mener différentes analyses des consommations énergétiques résidentielles (à la maille fine via la méthode IMU développée avec les distributeurs Enedis et GRDF), des consommations professionnelles, des flux de consommation et de production de biométhane dans les réseaux de transport et de distribution. L'Audiar produira également une analyse de la sous-densité d'habitation dans les logements individuels très énergivores (via la modélisation Enerter 2021) ainsi qu'un suivi des rénovations via les dispositifs d'aide (écoTravo, MPR, CEE, Anah Habiter Mieux).

Ces contributions permettent à l'agence d'accompagner la Métropole dans l'élaboration de sa stratégie énergétique pour les prochaines décennies. Les travaux réalisés concourront ainsi à améliorer la compréhension et la connaissance du système énergétique local, identifier et maximiser les potentiels d'économie d'énergie (sobriété, efficacité), optimiser et faciliter le développement des énergies renouvelables et suivre les dynamiques de rénovation des bâtiments sur le territoire.

LES LIVRABLES

- Publication sur les consommations d'énergie des 10 dernières années, par vecteur énergétique (gaz, électricité, chaleur) et par secteur (résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture).
- Note sur le potentiel de production photovoltaïque en ombrière de parking.
- Animation d'un atelier sur le thème « biométhane et solidarités territoriales »
- lors des Assises de l'Énergie 2023 avec l'AURAN, GrT Gaz et GRDF.
- Note sur la sous-densité d'habitation dans les maisons individuelles très énergivores de la métropole rennaise.
- Note prospective sur l'énergie bois.
- Publication du tableau de bord écoTravo.

1105 Urbanisme et santé

CHEFFE DE PROJET

**Marine
LITOU**

● 2023

● 2024

Rennes Métropole fait face à des défis majeurs quant à son offre de soins : accessibilité et densité médicale, renouvellement des praticiens, recomposition de l'offre (développement de l'exercice coordonné, de la télémedecine...). Au regard de ces enjeux, l'aménagement du territoire apparaît comme une composante essentielle pour l'amélioration de la qualité de l'offre de soins. L'urbanisme participe également à définir les conditions de la santé environnementale sur le territoire et impacte directement l'état de santé des populations. L'Audiar accompagnera Rennes Métropole dans le cadre de la définition du Contrat Local de Santé Métropolitain, au travers d'une démarche d'observation territorialisée (production de données en lien avec les acteurs) et d'une approche prospective des questions d'aménagement et de santé. L'agence continuera, par ailleurs, de participer à l'animation du réseau urbanisme et santé breton (Rbus) pour nourrir les réflexions métropolitaines.

LES LIVRABLES

- Contribution à la réalisation du Contrat Local de Santé métropolitain.
- Participation à l'animation du réseau Rbus.
- Note sur l'offre de soins à Rennes Métropole.

1106 Consommation d'eau potable (CEBR)

CHEF DE PROJET

**Johan
POQUET**

(Contrat hors PPA)

● 2023

○ 2024

La Collectivité Eau du Bassin Rennais souhaite mieux comprendre comment s'organisent la consommation et la distribution d'eau potable sur son territoire d'intervention. Dans le prolongement de l'étude menée en 2020, l'Audiar a été sollicitée pour apporter son expertise et mettre en place des outils visant à améliorer la connaissance, le suivi et l'analyse de la consommation d'eau sur le territoire, aidant ainsi la Collectivité Eau du Bassin Rennais à orienter ses stratégies.

L'objectif de l'étude est de consolider un suivi dans le temps des consommations domestiques d'eau potable à partir des relevés abonnés. À partir de ces éléments, l'Audiar et la CEBR consolideront des indicateurs standardisés qui pourront être actualisés tous les trois ans pour suivre l'évolution des consommations par abonné.

En parallèle, l'Audiar actualisera également le suivi des autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire) liées aux piscines privées sur Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- Base de données structurée des consommations.
- Données sur les autorisations d'urbanisme.
- Dossier de synthèse.



© Freepik/Audiar.

1.2. ZAN, économie de foncier

1201 Suivi des dynamiques foncières

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

● 2023
● 2024

Le suivi des dynamiques foncières mené par l'Audiar permet de nourrir et objectiver les connaissances des territoires tant en matière de consommation foncière que d'évolution des prix. Ce travail d'observation participe à l'évaluation des politiques d'aménagement, d'habitat et de maîtrise foncière des collectivités. Il vise également à mesurer l'efficacité des documents de planification stratégique et réglementaire (SCoT, PLUi...) vis-à-vis des objectifs de réduction de consommation d'espace dans le contexte du ZAN, avec des approches qui vont se centrer sur le renouvellement urbain, la densification et la renaturation. L'observation des marchés fonciers et de la consommation d'espace est ainsi un élément incontournable de la planification et de la fabrique de la ville.

Sur la base du traitement des données DVF pour catégoriser les marchés fonciers non bâtis et des données du MOS Foncier en matière de suivi de la consommation des ENAF, l'Audiar produira un suivi des marchés fonciers non bâtis (agricole, naturel et loisirs, réserves foncières, terrains constructibles) et une analyse des dynamiques et de la géographie de ces marchés (volumes, prix...) sur l'Ille-et-Vilaine et Dinan Agglomération. L'agence mènera également une veille sur les sujets fonciers, participera à la coanimation du club Foncier FNAU ainsi qu'au dispositif régional d'observation du foncier piloté par la Région Bretagne et l'État. Enfin, l'agence produira un suivi de la consommation des espaces agricoles naturels et forestiers sur la base du MOS Foncier.

LES LIVRABLES

• Mise en ligne, data.

• Note pour le suivi du PLH.

1202 MOS foncier

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

● 2023
○ 2024

Contexte et problématique

La Loi Climat et Résilience impose une réduction de moitié de la consommation foncière d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 2021 à 2031 par rapport à la décennie précédente et vise à l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette à 2050. Cet objectif national fait l'objet d'une déclinaison territoriale que les documents de planification, du SRADDET au PLU, doivent progressivement intégrer dans un calendrier rapproché.

Pour conduire cet exercice de territorialisation prévu par la loi, la Région Bretagne, en lien avec la conférence des SCoT de Bretagne et avec le soutien de l'État, a demandé aux agences d'urbanisme de Bretagne le déploiement du MOS Foncier pour objectiver de manière homogène sur tous les territoires bretons, la connaissance de la consommation foncière sur la période de référence définie par la loi (2011-2021).

En cohérence avec les autres agences d'urbanisme dans le cadre du consortium MOS foncier, l'Audiar déploie l'outil sur plusieurs SCoT d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor en étroite collaboration avec les territoires concernés.

LES LIVRABLES

• MOS Foncier par SCoT.

1203 Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

● 2023

● 2024

Le ZAN entraîne un changement de paradigme dans la manière d'utiliser le foncier pour planifier et développer les territoires. Dans le cadre du partenariat impulsé par l'AMI de l'ADEME, l'Audiar apportera son appui à Rennes Métropole pour la mise en œuvre du ZAN et de ses nombreuses implications en termes de consommation d'espace, d'artificialisation, de densification, de renaturation, de renouvellement urbain pour l'habitat, les activités... Cette participation vise également à assurer le suivi et la transversalité interne des projets traités à l'Audiar portant sur le ZAN (MOS Foncier, gisements de renouvellement urbain, densification des ZAE, renaturation, SCoT, PLUi...).

L'Audiar réalisera également une veille sur les évolutions juridiques liées au ZAN et leurs impacts en matière d'aménagement.

LES LIVRABLES

- Étude : potentiel de renaturation à Rennes Métropole.
- Contributions et présentation des travaux dans les instances de Rennes Métropole (Copil PLUi, GT AMI ZAN...) ou auprès de partenaires.
- Conseil et expertise.

1204 Accompagnement stratégie foncière de Saint-Malo Agglomération

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

● 2023

● 2024

Le ZAN entraîne un changement de paradigme dans la manière d'utiliser le foncier pour planifier et développer les territoires. L'Audiar apportera son appui à Saint-Malo Agglomération qui souhaite réfléchir sa stratégie foncière pour accompagner le nouveau contexte réglementaire et l'évolution à venir de son territoire. Pour préparer cette réflexion, Saint-Malo Agglomération a sollicité un accompagnement de l'Audiar pour apporter des éclairages (marchés fonciers, consommation d'espace, vision croisée des stratégies d'aménagements) en vue de permettre au territoire de penser sa future stratégie foncière (positionner les extensions, la densification, le renouvellement, la renaturation...) et préparer, à terme, la déclinaison d'outils pour mettre en œuvre et suivre cette stratégie (plan d'observation, veille foncière, charte de gouvernance/PLUi...).

LES LIVRABLES

- Deux ateliers de travail avec un groupe d'élu(e)s.
- Conseil et expertise.
- Support de restitution, data, cartes.

1.3. Biodiversité

1301 Nature en ville

CHEFFE DE PROJET

Marine
LITOU

● 2023
● 2024

Dans un contexte de changement climatique, les opérations de végétalisation et de désimperméabilisation font partie des stratégies d'adaptation avec des solutions fondées sur la nature. La prise en compte des enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire métropolitain est en cours de structuration (mise en place de la stratégie biodiversité, Conseil métropolitain de la biodiversité et de l'eau...). L'Audiar apporte son expertise et des connaissances pour nourrir les politiques publiques ou les documents de planification. L'agence entretient également des liens avec les universités rennaises sur le sujet de la nature en ville.

L'Audiar apportera son appui à la Métropole pour définir une stratégie et des actions biodiversité et accompagnera le déploiement du Conseil métropolitain à la biodiversité et à l'eau (CMBE) et du Conseil local de la biodiversité rennais (CLB). Il s'agira pour l'agence de concourir à l'animation de la démarche « nature en ville » ainsi qu'aux études (fonctionnalité écologique, modélisation fine des corridors, stratégie trame noire, amélioration des fonctionnalités...). L'agence participera également aux travaux du CMBE et du CLB (bureau, plénière, commissions...) et apportera assistance et expertise sur les approches biodiversité territoriale.

LES LIVRABLES

- Contribution à l'animation des instances et travaux du CMBE et du CLB.
- Conseil et expertise.
- Appui aux travaux avec les prestataires dans le cadre de la stratégie biodiversité (cahier des charges et suivi des travaux : bureaux d'études, universitaires...).

1302 Atlas des MNIE du Pays de Rennes

CHEFFE DE PROJET

Marine
LITOU

● 2023
○ 2024

Le SCoT du Pays de Rennes s'est doté d'un outil pour préserver et suivre la biodiversité à l'échelle de son territoire. L'inventaire des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique (MNIE) du Pays de Rennes qui recense les réservoirs de biodiversité, a été mis à jour sur le territoire de la métropole rennaise en 2022, avec des sites qui ont évolué tout ou en partie. L'Atlas des MNIE sera mis à jour, y compris sa version en ligne, car ces évolutions doivent être reportées dans le document de référence à portée réglementaire, notamment pour le SCoT du Pays de Rennes, rendant ces sites inconstructibles. Par ailleurs, l'Audiar poursuivra sa fonction d'assistance au Pays de Rennes sur le sujet de la biodiversité et des trames vertes et bleues.

LES LIVRABLES

- Atlas des MNIE du SCoT du Pays de Rennes mis à jour.
- Mise à jour de la version en ligne.



1303

Observatoire de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

● 2023
● 2024

La place de l'agriculture dans le Pays de Rennes est essentielle en tant qu'activité économique et nourricière mais aussi comme composante incontournable du territoire sur les plans paysager, culturel et environnemental. Le Pays de Rennes a réaffirmé la place et le rôle de cette agriculture périurbaine, notamment dans le cadre des travaux de sa commission Agriculture et Alimentation.

L'Audiar accompagnera le Pays de Rennes pour mettre en œuvre l'actualisation de l'observatoire de l'agriculture et de l'alimentation sur son territoire. Il s'agira d'enrichir les indicateurs suivis au regard des problématiques actuelles (alimentation durable, approvisionnement local et circuits courts, développement de l'agriculture biologique). Une des ambitions est également d'évoluer vers un format numérique.

LES LIVRABLES

- Observatoire de l'agriculture et de l'alimentation : déclinaison d'outils.
- Animation de la démarche, suivi et restitutions.
- Participation à la commission Agriculture et Alimentation.

1304

Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

**Marine
LITOU**

● 2023
● 2024

En faisant de l'agriculture et de l'alimentation durables un de ces chantiers prioritaires pour les prochaines années, Rennes Métropole réaffirme la place essentielle de l'agriculture sur le territoire. Le cadre stratégique adopté l'année passée, qui sera suivi d'un programme d'actions en 2023, invite à imaginer de nouveaux leviers pour faire face aux enjeux actuels du secteur.

L'Audiar accompagnera la Métropole pour la mise en place du tableau de bord de son Projet Alimentaire Territorial. Il s'agira, au travers d'indicateurs d'état du territoire et de suivi des actions mises en œuvre, de qualifier l'accomplissement des objectifs fixés et des priorités énoncées dans la stratégie métropolitaine.

LES LIVRABLES

- Tableau de bord du Projet Alimentaire Territorial de Rennes Métropole.
- Animation de la démarche, suivi et restitutions.
- Participation au groupe projet Agriculture et Alimentation Durables.

1305

Trame verte et bleue du Pays de Fougères

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

● 2023
● 2024

Le SCoT du Pays de Fougères souhaite intégrer les enjeux de biodiversité et d'eau de son territoire dans la trame verte et bleue de son document de planification pour protéger les milieux naturels et la fonctionnalité écologique du territoire, ainsi que la ressource en eau. L'objectif de ce travail est d'aider à l'appropriation de ces enjeux structurants sur l'eau et la biodiversité, en faisant un acte fondateur de la révision. Ce travail doit aussi permettre de favoriser l'appropriation de ces enjeux et de créer une culture partagée sur le territoire du Pays de Fougères.

LES LIVRABLES

- Synthèse des connaissances et enjeux biodiversité / eau du Pays de Fougères.
- Appui à l'intégration de la trame verte et bleue dans le SCoT.
- Conseil et expertise.

1.4. Mobilités

1401 Outils de suivi de la mobilité

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

● 2023
● 2024

La période pandémique associée à un contexte de transition énergétique a bouleversé les comportements de mobilité des habitants. Le développement de nouvelles sources de données en open data associées aux bases de données plus « classiques » ouvre un champ d'observation de la mobilité plus exhaustif permettant de suivre les évolutions de pratiques.

L'objectif de l'Audiar est ainsi de structurer et exploiter de nouvelles données permettant d'avoir une connaissance plus fine d'observation des comportements de mobilité des habitants de la métropole ainsi qu'à l'échelle de l'aire urbaine élargie. Seront ainsi exploitées les données de l'EMD 2018 et de la future enquête « Fréquence + » ainsi que les données Métrosat croisant temps de parcours et trafic routier. Un travail partenarial sera également mené avec les gestionnaires de voirie pour définir une base de données trafic exploitable. L'Audiar participera, par ailleurs, à différents groupes techniques (projet Kisio Kéolis, Cerema...).

LES LIVRABLES

- Fiches territoriales de l'enquête Fréquence + à l'échelle du contrat de coopération.
- Note sur les temps de parcours (Métrosat).
- Participation à la commission mobilité, aux réunions techniques avec les partenaires (Cerema, Keolis...).
- Transmission data au bureau des temps de Rennes Métropole (temps et mobilité).

1402 Suivi du PDU de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

○ 2023
● 2024

Le Plan de déplacements urbains (PDU) de Rennes Métropole en vigueur fixe pour 10 ans la stratégie d'organisation des mobilités et les actions opérationnelles en matière de transports et déplacements sur le territoire.

Le tableau de bord de suivi du PDU de Rennes Métropole permet d'avoir une vision objective de la trajectoire opérée au regard des objectifs attendus dans le PDU 2019 -2030. Il offre également un outil de dialogue en continu, avec les instances de suivi technique et des partenaires membres du Comité de pilotage de suivi du PDU.

Une première édition a été réalisée en 2022 qui avait pour but d'établir un point zéro (2018-2019) en formalisant une cinquantaine d'indicateurs actualisables dans le temps. Une seconde édition sera réalisée en 2024, afin d'avoir un bilan à mi-parcours du PDU et de poursuivre l'analyse de la trajectoire attendue de la stratégie mobilité de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- Le tableau de bord seconde édition en 2024.
- Les supports de présentations dans les instances dédiées.

1403 Suivi de la mobilité vélo

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

● 2023
○ 2024

Le déploiement en cours du Réseau Express Vélo (REV) et des services associés sont des actions répondant aux objectifs attendus du PDU de Rennes Métropole, dont l'objectif est de tripler la pratique cyclable d'ici 2030.

L'Audiar accompagnera Rennes Métropole dans l'évaluation des usages du vélo sur les infrastructures réalisées du REV.

Par ailleurs, à la demande de Rennes Métropole, l'agence s'intéressera à l'impact de la pratique cyclable sur les comportements d'achat dans le centre-ville commerçant rennais dans le cadre de l'encadrement d'un atelier professionnel d'étudiants du Master ACT de l'Université Rennes 2.

LES LIVRABLES

- Note résultats vélo et commerce.
- Note résultats évaluation des axes du REV.
- Présentations dans les instances dédiées.

1404 Logistique urbaine

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

● 2023
○ 2024

L'élaboration du diagnostic réalisé par l'Audiar dans le cadre de la Charte Logistique Urbaine Durable de Rennes Métropole a apporté un premier niveau de connaissance des pratiques logistiques.

L'Audiar poursuivra ses travaux d'approfondissement de la logistique urbaine qui alimenteront les actions de la Charte Logistique Urbaine Durable de Rennes Métropole et le futur observatoire national de la logistique piloté par l'État. Dans ce cadre, l'agence produira une analyse des aires de livraisons et de leur fonctionnement sur les secteurs à enjeux de Rennes Métropole et procédera à une quantification et analyse des flux de marchandises sur les principaux axes d'accès de Rennes.

LES LIVRABLES

- Note sur l'optimisation des aires de livraisons.
- Note flux de marchandises principaux axes.
- Participation au GT Charte logistique urbaine : aire de livraisons.



© Freepik/Audiar

Axe 2

Rebond et
résilience économique

2.1. Activités économiques

2101 Suivi des dynamiques économiques et de l'emploi

● 2023
● 2024

Le suivi des dynamiques économiques apporte un éclairage sur la trajectoire économique de la zone d'emploi de Rennes et des autres territoires en Ille-et-Vilaine. Il identifie leurs spécificités et analyse leurs évolutions en comparaison des tendances nationales et régionales. Ce projet comprend 4 volets.

CHEF DE PROJET

**Christophe
LE PAGE**

Tout d'abord le suivi de la conjoncture économique locale. La note « VigiEco » déploie des indicateurs de suivi de l'activité économique de la zone d'emploi de Rennes tous les semestres. Son analyse est enrichie par les éléments de compréhension développés par le cercle de veille économique qui réunit des experts locaux. Ce volet comprend aussi la mise en place d'un outil en ligne, nommé « Dat'Audiar éco », en 2023 qui rendra accessible sur le site de l'Audiar une analyse territorialisée et réactive du développement économique local. Enfin, une note synthétique portera aussi un regard sur les tensions récurrentes de recrutement dans la zone d'emploi rennaise.

CHEF DE PROJET

**Kevin
MORVAN**

Le deuxième volet permet de tenir à jour en permanence la base de données « emplois et établissements » afin de poursuivre l'analyse fine et unique de la localisation des activités économiques, dont les résultats irriguent de nombreuses études de l'agence. Cette base est aussi le socle de l'analyse des écosystèmes et de VizioEco, outil de visualisation de l'économie breillienne.

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

Le troisième volet poursuit les travaux lancés en 2022 sur la spatialisation des fonctions économiques et des actifs occupés afin de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre à l'échelle du bassin d'emploi rennais. En 2023, ces travaux porteront sur les questions de mobilités domicile-travail et la vulnérabilité de l'économie et de la population active. Ils nourriront le SAE de Rennes Métropole, l'analyse des défis de l'Aire d'attraction de Rennes (cf. projet 5101). les réflexions SCoT et les autres documents de planification auxquels est associé l'Audiar. Par ailleurs, un travail exploratoire sera conduit sur les sources permettant de répondre à plusieurs enjeux relatifs à l'immobilier d'entreprise : suivre les mutations du foncier économique et ses usages ; dresser le profil des propriétaires ; mieux comprendre les enjeux de la transition écologique dans l'activité économique à travers l'analyse du parc immobilier professionnel (consommation d'eau et d'énergie).

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

Enfin, ce projet comprend la suite des travaux sur l'impact du télétravail (veille et publication).

LES LIVRABLES

- Une publication de VigiEco par semestre.
- Note sur les tensions de recrutements.
- Note n°3 sur l'impact du télétravail.
- Dat'Audiar éco en ligne.
- Notes sur l'écosystème santé et sur l'ESS.
- Note sur la localisation des fonctions économiques.
- Note problématisée sur le foncier et l'immobilier économique et sur la consommation de ressources par l'activité économique (sous réserve de données exploitables).
- Réponses diverses aux questions des membres sur l'économie.

2102 Suivi du pacte territorial pour l'emploi de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

● 2023
● 2024

Rennes Métropole a adopté un Pacte territorial pour l'emploi (PTE) renouvelé. Il s'inscrit dans une démarche de transition économique, sociétale, écologique, numérique et démocratique. Ce pacte réaffirme le lien fort entre emploi, développement économique et cohésion sociale et pose des orientations pour développer la responsabilité sociétale des acteurs du territoire métropolitain, par une mobilisation collective en faveur de l'emploi pour tous.

L'agence est sollicitée afin de mobiliser des indicateurs de suivi du déploiement et des effets de ce « PTE ». Il s'agira d'identifier les indicateurs pertinents et disponibles et d'en étudier la faisabilité aux échelles et aux fréquences de publications souhaitées. Ce projet comprend de l'innovation dans les indicateurs de suivi à produire, sur des notions qui échappent actuellement aux statistiques produites. Il repose aussi sur la condition d'une pleine mobilisation des partenaires, producteurs de données locales. Dans une phase de préfiguration en 2023, l'Audiar réalisera un benchmark rapide sur les indicateurs utilisés par d'autres territoires sur les dimensions qualitatives de l'emploi (emploi responsable, emploi inclusif, qualité de l'emploi...) et identifiera avec les partenaires locaux, sous le pilotage de Rennes Métropole, les indicateurs pertinents disponibles aux échelles et aux fréquences de publications souhaitées. Dans une seconde phase, à partir de 2024, l'outil sera développé pour partager une première édition d'un outil de suivi pérenne du PTE de type tableau de bord.

LES LIVRABLES

- Préfiguration d'un outil de suivi pérenne du PTE (2023).
- Production d'une 1^{ère} version du tableau de bord du PTE (2024).

2103 Observatoire du tourisme de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

- 2023
- 2024

Rennes Métropole a mobilisé l'Audiar pour le recueil et l'analyse des principaux indicateurs de l'activité touristique, afin de suivre le déploiement de sa stratégie touristique.

L'observatoire fera l'objet de deux productions chaque année. La première livrera au premier semestre un bilan de l'année précédente compilant l'ensemble des indicateurs de suivi d'activité du tourisme à Rennes Métropole. La seconde, publiée au dernier trimestre de l'année portera un regard sur la conjoncture touristique de la saison estivale. Parallèlement, un travail sur de nouveaux indicateurs permettant de suivre la nouvelle stratégie métropolitaine adoptée en 2022 sera engagé.

LES LIVRABLES

- Bilan 2022.
- Bilan saison estivale 2023.

2104 Observatoire de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)

CHEF DE PROJET

**Christophe
LE PAGE**

- 2023
- 2024

Rennes Métropole a confié à l'Audiar le tableau de bord de suivi du schéma de développement universitaire, ainsi que d'autres analyses sur l'évolution de l'ESR et de la vie étudiante dans la métropole rennaise.

L'observatoire met en perspective les données de l'ESR rennais afin de contribuer à la réflexion des élus de la Métropole et à l'évaluation des politiques publiques. Il permet aussi de situer l'importance de la place rennaise dans les différentes dimensions de l'ESR sur le territoire : formation, recherche, innovation, vie étudiante...

En 2023-2024, il s'agira notamment d'adapter les livrables aux nouvelles orientations de la stratégie métropolitaine, tout en veillant à aboutir à un tableau de bord synthétique.

L'observatoire comportera, également en 2023, une publication spécifique sur l'enseignement supérieur privé et un travail sur l'impact socio-économique des travaux engagés par l'Université de Rennes.

LES LIVRABLES

- En 2023 :
 - Note sur l'enseignement supérieur privé.
 - Note sur l'impact des travaux engagés par l'Université de Rennes dans le cadre du plan de relance.
- Préfiguration du tableau de bord redimensionné.
- En 2024 :
 - Production de la nouvelle version du tableau de bord de l'ESR.

2105 Observatoire du commerce du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023

○ 2024

Dans la poursuite des travaux menés dans le cadre du SCoT, le Pays de Rennes a souhaité se doter d'un observatoire partenarial du commerce. Cet observatoire, animé et coordonné par l'Audiar en partenariat avec la CCI d'Ille-et-Vilaine, a pour objectif d'être un lieu de débat et d'échange afin de construire une analyse partagée des enjeux du commerce. Il a pour mission de suivre de façon pérenne les indicateurs clés du commerce à l'échelle du Pays de Rennes, de les mettre en perspective, dans la mesure du possible, avec ceux des territoires comparables.

L'objectif recherché est d'éclairer les enjeux locaux mais également d'avoir une fonction de veille et de prospective sur les mutations dans le commerce. Cet observatoire peut donner lieu à des études complémentaires ponctuelles à la demande des partenaires. Une mise à jour de l'ensemble de l'offre commerciale sera effectuée en 2023 en préparation de la modification du SCoT.

LES LIVRABLES

- Recensement de l'offre commerciale dans le Pays de Rennes.
- Note sur l'analyse de l'offre (une dizaine de pages).

2106 Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023

● 2024

À la demande de Rennes Métropole, de la Ville de Rennes et de la CCI d'Ille-et-Vilaine, l'Audiar anime et coordonne l'outil partenarial de suivi du commerce du centre-ville de Rennes, largement partagé avec les organisations professionnelles représentatives du commerce et de l'artisanat rennais.

Au-delà du suivi de l'activité commerciale et artisanale du centre-ville, cet observatoire partenarial développe une approche globale prenant en compte l'ensemble des facteurs concourant à la dynamique commerciale du centre-ville : accessibilité-déplacement, activités génératrices de flux notamment économiques, culturelles et touristiques. Il valorise également tous les travaux réalisés dans le cadre du plan d'action commercial (PAC II).

LES LIVRABLES

- Le tableau de bord n°6 comprenant l'actualisation des indicateurs.
- Présentations auprès du comité commerce du centre-ville de Rennes.

2107 Suivi des loyers commerciaux

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2023

● 2024

Dans le prolongement de l'observation du commerce du centre-ville de Rennes, l'agence mettra en œuvre un suivi des loyers et valeurs commerciales permettant notamment d'évaluer l'effet des politiques publiques sur les dynamiques commerciales et de mesurer l'impact des mutations en cours et l'évolution en parallèle des loyers commerciaux. La méthode, les sources, la période et les périmètres d'étude ont été arrêtés en 2022. Il s'agira à partir de 2023 de renseigner les valeurs à partir des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et proposer une application numérique permettant la visualisation et le requêtage des informations.

LES LIVRABLES

- Application numérique de consultation des données.

2108 Attractivité du Pays de Fougères

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

● 2023

● 2024

Le Pays de Fougères a débuté une réflexion pour amplifier l'emploi tertiaire et secondaire à Fougères et dans les « petites villes de demain » (PVD) de son territoire. Dans ce cadre, il est intéressé par un appui de l'Audiar portant sur deux volets (en cours de définition) : une analyse de la population active et des emplois au lieu de travail, afin d'examiner l'éventuel écart de profil entre les professions et catégories socio-professionnelles (PCS) résidentes et les emplois offerts, et une enquête auprès des DRH et chefs d'entreprises pour objectiver les freins constatés au recrutement (parc de logements, mobilité, services, bi-activité des couples, établissements d'études supérieures, haut débit...).

LES LIVRABLES

- Note sur l'emploi, les actifs et les besoins de recrutement.
- Résultats de l'enquête : analyse des freins et atouts, des critères d'attractivité et des leviers identifiés.

2.2. Foncier économique

2201 Densification dans les zones d'activités de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

**Jérôme
MALLE**

● 2023

○ 2024

Suite aux études d'identification des potentiels d'optimisation foncière réalisées sur 20 premières zones d'activités économiques (ZAE) de Rennes Métropole, l'analyse sera élargie au reste des zones d'activités de la métropole. Compte tenu du grand nombre de zones d'activités potentiellement concernées (de l'ordre d'une centaine), un seuil de surface pourra être proposé en 2023 pour cibler les zones d'analyse les plus pertinentes par rapport à la problématique d'identification de potentiels de densification. La méthode se calquera sur le travail déjà réalisé sur les 20 premières ZAE mais avec des livrables plus resserrés et ciblés sur les potentiels théoriques d'optimisation.

Par ailleurs, l'Audiar poursuivra sa participation au groupe de travail de Rennes Métropole portant sur l'optimisation foncière des zones d'activités. Sa contribution portera principalement sur les normes de densité minimale et les outils réglementaires pouvant favoriser la densité.

LES LIVRABLES

- Présentation en atelier « adaptation au changement climatique dans les zones d'activités ».
- Fiche synthétique par zone d'activités.
- Note de synthèse sur les capacités de densification à l'échelle de la métropole.
- Note de synthèse issue de l'atelier.

2202 Potentiel de densification dans les zones d'activités de Saint-Malo Agglomération

CHEF DE PROJET

**Gabriel
BOUDIER**

● 2023

● 2024

Cette étude a pour objet d'identifier les potentiels d'optimisation foncière des zones d'activités économiques (ZAE) de Saint-Malo Agglomération. La méthode se calquera sur le travail déjà réalisé en Bretagne Romantique en 2022, avec des livrables plus resserrés et ciblés sur les potentiels théoriques d'optimisation et sur l'obligation de réaliser un inventaire des zones d'activités (au sens des articles L318-8-1 et L318-8-2 du code de l'urbanisme).

Le premier objectif du projet est de fournir un inventaire des zones d'activité économique (IZAE) pour répondre à l'obligation réglementaire. Celui-ci comprendra un état parcellaire

des unités foncières composant la ZAE, la surface de chaque unité foncière, l'identification du propriétaire, l'identification des occupants de la ZAE et le taux de vacance de la ZAE. Des fiches d'identités seront réalisées pour les ZAE dont les périmètres et la liste seront fournis par Saint-Malo Agglomération. Cette dernière fournira également à l'Audiar le fichier des cotisations foncières des entreprises de son territoire. Le second objectif sera d'identifier les unités foncières disponibles et celles potentiellement optimisables. Une hiérarchisation des unités foncières cibles en fonction de leur potentiel de densification sera proposée.

LES LIVRABLES

- Fiches d'identité par zone étudiée avec cartographies et indicateurs permettant de répondre à l'obligation réglementaire de réaliser un inventaire des ZAE.
- Détection des unités foncières disponibles et potentiellement optimisables, avec cartographies illustrant les gisements fonciers identifiés.
- Confirmation et hiérarchisation des unités foncières cibles en fonction de leur potentiel de densification avec cartographies complétées, indiquant le potentiel de densification des unités foncières cibles (faible / moyen / fort).
- Exploitation et interprétation des données pour évaluer le potentiel d'accueil.
- Tableau de synthèse présentant les surfaces par ZAE et par commune.
- Atlas compilant tous les éléments des étapes précédentes.

2203 Potentiel de densification dans les zones d'activités de Val d'Ille-Aubigné Communauté

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

● 2023
○ 2024

Cette étude a pour objet d'identifier les potentiels d'optimisation foncière des zones d'activités économiques (ZAE) de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. La méthode se calquera sur le travail déjà réalisé en Bretagne Romantique en 2022, avec des livrables plus resserrés et ciblés sur les potentiels théoriques d'optimisation et sur l'obligation de réaliser un inventaire des zones d'activités (au sens des articles L318-8-1 et L318-8-2 du code de l'urbanisme).

Le premier objectif du projet est de fournir un inventaire des zones d'activité économique (IZAE) pour répondre à l'obligation réglementaire. Celui-ci comprendra un état parcellaire des unités foncières composant la ZAE, la surface de chaque unité foncière, l'identification du propriétaire, l'identification des occupants de la ZAE et le taux de vacance de la ZAE. Des fiches d'identités seront réalisées pour les ZAE dont les périmètres et la liste seront fournis par la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Cette dernière fournira également à l'Audiar le fichier des cotisations foncières des entreprises de son territoire. Le second objectif sera d'identifier les unités foncières disponibles et celles potentiellement optimisables. Une hiérarchisation des unités foncières cibles en fonction de leur potentiel de densification sera proposée.

LES LIVRABLES

- Fiches d'identité par zone étudiée avec cartographies et indicateurs permettant de répondre à l'obligation réglementaire de réaliser un inventaire des ZAE.
- Détection des unités foncières disponibles et potentiellement optimisables, avec cartographies illustrant les gisements fonciers identifiés.
- Confirmation et hiérarchisation des unités foncières cibles en fonction de leur potentiel de densification avec cartographies complétées, indiquant le potentiel de densification des unités foncières cibles (faible / moyen / fort).
- Exploitation et interprétation des données pour évaluer le potentiel d'accueil.
- Tableau de synthèse présentant les surfaces par ZAE et par commune.
- Atlas compilant tous les éléments des étapes précédentes.

2.3. Finances publiques

2301 Suivi des finances locales des communes de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

**Karine
BAUDY**

● 2023

● 2024

L'observation des finances communales menée par l'Audiar depuis de nombreuses années, vise à collecter, analyser et partager les données sur les finances et la fiscalité des 43 communes de Rennes Métropole. Dans ce cadre, l'Audiar produit un rapport annuel, l'annuaire financier, qui dresse un état des lieux des finances locales et leurs évolutions. Celui-ci permet également des comparaisons entre communes appartenant notamment aux mêmes strates démographiques. Un éclairage particulier sur les ressources humaines des communes sera proposé suite à la demande d'un groupe de travail d'élus et techniciens. Une rencontre annuelle ouverte aux élus et techniciens des communes permettra de partager les résultats de l'observatoire des finances et d'échanger, en présence d'un spécialiste venu éclairer un point particulier.

LES LIVRABLES

- Publication annuelle de l'annuaire financier à destination des communes.
- Rencontre annuelle de l'observatoire des finances locales des communes.

Axe 3

Cohésion
et justice sociale

3.1. Démographie

3101 Suivi des dynamiques démographiques

CHEFFE DE PROJET

Audrey
NAULIN

● 2023
● 2024

Le suivi des dynamiques démographiques consiste à analyser les caractéristiques de la population au sein du territoire de l'aire d'attraction rennaise et des territoires membres de l'Audiar, comprendre leurs évolutions et anticiper celles à venir. Il a pour objectif d'éclairer les partenaires de l'agence sur les évolutions sociologiques et démographiques passées, en cours et à venir pour leur permettre de mieux appréhender le lien entre ces évolutions et les marchés de l'habitat, anticiper les besoins en logements, équipements et services et alimenter les territoires dans l'élaboration de leurs stratégies de planification (SCoT, PLUi, PLH, etc.). Plusieurs notes sont produites chaque année, dont les résultats peuvent être présentés dans diverses instances. Sur les perspectives démographiques, l'Audiar travaille en partenariat avec l'Insee et les autres agences d'urbanisme bretonnes.

LES LIVRABLES

- Notes sur les évolutions démographiques 2014-2020 et estimations de population de l'année 2023 dans l'aire d'attraction rennaise et dans les autres territoires membres de l'agence.
- Prospectives démographiques par EPCI ou regroupement d'EPCI bretons, en collaboration avec l'Insee et la Fédération des agences d'urbanisme et de développement bretonnes.
- Note(s) ponctuelle(s) en fonction des questionnements des partenaires et signaux faibles observés.

3102 Prospective démographie scolaire

CHEFFE DE PROJET

Audrey
NAULIN

● 2023
● 2024

L'Audiar a développé en 2018 un modèle de projection démographique scolaire par quartier pour la ville de Rennes. Ces projections sont actualisées chaque année. L'outil permet également d'alimenter les réflexions sur les périmètres de recrutement des nouveaux groupes scolaires. Une analyse des effectifs scolaires et de leurs projections à l'échelle de Rennes Métropole par commune a également été réalisée en 2021 dans l'objectif d'estimer l'évolution à venir des effectifs primaires de sorte à anticiper les besoins futurs d'équipements et de modifications des périmètres scolaires. À la demande des communes, cette étude sera réactualisée en 2024. Ces travaux permettent également de nourrir des échanges avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et le Conseil régional dans le cadre de leurs réflexions sur les sectorisations des collèges et lycées dans la région rennaise.

LES LIVRABLES

- Actualisation chaque année de la prospective scolaire pour la ville de Rennes.
- Prospective scolaire par commune à l'échelle de Rennes Métropole en 2024.



© Freepik/Audiar.

3.2. Habitat

3201 Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

● 2023
● 2024

À l'échelle du bassin d'habitat rennais (correspondant à la notion d'aire d'attraction – AAV – définie par l'Insee), l'Audiar propose un socle de connaissances sur le fonctionnement et les enjeux soulevés par les marchés de l'habitat. L'agence livre ainsi régulièrement des bilans sur les volumes de ventes et les prix sur les différents segments du marché immobilier neufs et d'occasion dans la métropole et le reste de l'aire d'attraction rennaise. Au-delà des données quantitatives, l'approche est enrichie qualitativement des dires d'experts collectés auprès des professionnels pour fournir des éléments de compréhension des évolutions (impact des évolutions de la demande, des taux d'intérêt, du coût du foncier, des coûts de construction et des matériaux, des tensions sur les approvisionnements et les recrutements des entreprises du bâtiment...) et anticiper les tendances futures. Parallèlement aux études récurrentes, des analyses thématiques seront également conduites.

LES LIVRABLES

- Publication annuelle du « Panorama des marchés locaux de l'habitat à l'échelle de l'AAV de Rennes ».
- Notes annuelles sur la conjoncture immobilière à partir des données DVF à l'échelle du département de l'Ille-et-Vilaine et sur le marché immobilier d'occasion avec analyse des ventes (volumes et prix) par quartiers rennais et zonage PLUi.
- Notes thématiques sur le « pouvoir d'achat immobilier » des ménages de l'AAV, le suivi de l'offre et de la demande sur les marchés de la location et de la vente (partenariat avec Ouest France Immo) et la valeur verte des logements.
- Rencontre des professionnels de l'immobilier.

3202 Suivi des copropriétés sur Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Dominique
GÉRARD

● 2023
● 2024

Dans le cadre de l'observatoire de l'habitat, le suivi des copropriétés a été mis en place pour permettre la connaissance et l'évolution du parc privé d'appartements situés en copropriété sur l'ensemble des communes de Rennes Métropole. À travers une analyse multicritère, cette observation vise à caractériser les copropriétés et ainsi identifier celles qui présenteraient des difficultés potentielles. Cette connaissance du parc de copropriétés a pour objectif d'aider la collectivité et ses partenaires à mettre en place des stratégies d'intervention et évaluer les impacts des politiques conduites.

En 2022, l'Audiar a mis à disposition un outil numérique permettant à ses partenaires d'avoir un accès direct aux caractéristiques des copropriétés. En 2023, il s'agira d'enrichir l'outil numérique de nouvelles fonctionnalités (mise en page pour impression, zones de commentaires, fiches synthèses par QPV et OPAH), et de compléter la connaissance du parc de copropriétés de nouvelles données (Registre national des copropriétés, OPAH, DPE, rénovation énergétique, valeur verte...)

LES LIVRABLES

- Note d'analyse.
- Outil numérique avec nouvelles fonctionnalités.

3203 Suivi du logement étudiant sur Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

● 2023

● 2024

Depuis quelques années, à Rennes, comme dans de nombreux pôles universitaires, la problématique du logement étudiant s'invite à chaque rentrée. En cause, la croissance importante des effectifs inscrits dans les établissements métropolitains d'enseignement supérieur qui pose inévitablement la question de l'offre disponible pour loger ce public spécifique.

L'Audiar continuera d'approfondir les enjeux autour de la question du logement étudiant sur le territoire de la métropole notamment en se nourrissant des travaux nationaux menés dans le cadre du réseau des Observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE) piloté par la FNAU et l'AVUF et d'enrichir l'approche par de nouvelles sources de données à mobiliser (allocataires CAF « étudiants », données Ouest France immo sur les petits logements, enquête sur les conditions de vie des étudiants réalisée par les Universités Rennes et Rennes 2).

LES LIVRABLES

- Note sur les projections démographiques des effectifs étudiants.
- Note sur les loyers des résidences étudiantes.
- Note annuelle sur le suivi des livraisons et des projets de résidences étudiantes.
- Contribution à la rédaction de la fiche-action « logement étudiant » du PLH de Rennes Métropole.

3204 Veille sur le parc social de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

● 2023

● 2024

La veille sur le parc social et son occupation a pour objectif d'éclairer les élus de Rennes Métropole sur les impacts des politiques en termes d'accueil, de mixité sociale et d'équilibre des territoires.

Un travail étroit avec et pour les services de la collectivité et les partenaires est réalisé par l'agence pour traiter et analyser des données et indicateurs permettant de suivre, accompagner et évaluer les dispositifs relevant du PLH, de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), du protocole de préfiguration ANRU et de l'expérimentation du Loyer Unique. L'Audiar alimente et participe également aux instances techniques et politiques dédiées au logement social, les livrables s'échelonnant selon le calendrier de ces instances.

LES LIVRABLES

- Actualisation au 1^{er} janvier 2023 de l'atlas numérique du parc locatif social des communes de Rennes Métropole et des quartiers rennais (dont les Quartiers Politique de la Ville – QPV).
- Suivi des demandes et attributions 2022 de logement social sur Rennes Métropole, dont le suivi des ménages prioritaires : données présentées en CIL et production d'une publication.
- Suivi du relogement social prioritaire (RSP) : accompagnement du service de la collectivité dans l'appropriation et l'analyse des données, co-production du rapport d'activité de la filière RSP, articulation avec la filière de droit commun (présentation des analyses en CIL).
- Production, à différentes échelles de territoire, des indicateurs de suivi et d'évaluation des dispositifs ANRU, Plan partenarial de gestion de la demande (PPGD), Commission intercommunale d'attribution (CIA), Convention de Mixité, 1^{er} quartile et Loyer Unique.
- Actualisation des travaux de l'observatoire de l'occupation du parc social avec la donnée OPS 2022.

3205 Révision du PLH de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

● 2023

● 2024

Le Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole actuellement en vigueur couvre la période 2015-2022. L'élaboration du prochain PLH amorcée en 2021 se poursuivra encore en 2023, année durant laquelle ce nouveau document-cadre sera approuvé. Dans le cadre du suivi du PLH de 2015 encore en vigueur, l'Audiar produit les tableaux de bord annuels et contribue à la mise en œuvre des bilans réglementaires (à mi-parcours et en fin de période exécutoire). Les travaux d'élaboration du prochain PLH étant toujours en cours, l'agence sera de nouveau mobilisée en 2023 pour nourrir le contenu du document (orientations/programme d'actions). L'Audiar contribuera aux réflexions et alimentera les travaux en continuant de fournir des données et des éléments d'analyse.

LES LIVRABLES

• Tableau de bord de suivi du PLH de 2015 : bilan de l'année 2022.

• Fourniture de données, de notes ou de diaporamas pour nourrir le futur PLH de 2023.

3206 Prix du renouvellement urbain dans Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2023

● 2024

Dans la poursuite des travaux menés en 2022 sur le renouvellement urbain, il s'agira en 2023 de compléter ces analyses par une approche sur les prix d'acquisition du foncier bâti sur le marché d'occasion mais aussi les prix de sortie des logements neufs dans ces opérations de renouvellement urbain.

L'étude s'attachera à analyser :

- 1/ les écarts de prix d'acquisition du foncier bâti selon la destination de l'acquisition (investissements, promotion, rénovation par les propriétaires occupant),
- 2/ les prix de vente des logements issus de la promotion en renouvellement urbain,
- 3/ les évolutions au cours des 10 dernières années et les écarts entre opérations d'aménagement et diffus.

Cette analyse portera sur les opérations passées en renouvellement urbain observées sur les dix dernières années. L'Audiar s'appuiera sur les données DVF pour les prix du marché de l'occasion et sur les données transmises par Oréal Bretagne pour les prix de vente des logements neufs produits.

LES LIVRABLES

• Note d'analyse.

3207 Observatoire de l'habitat et du foncier de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

● 2023

● 2024

La Loi Climat et Résilience d'août 2021 fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux programmes locaux de l'habitat (PLH) en observatoires de l'habitat et du foncier. Ces observatoires assurent le suivi des prix du foncier et l'optimisation de son utilisation, pour permettre la production de logements à prix maîtrisés, tout en veillant à une gestion économe des espaces et à limiter l'artificialisation des sols.

L'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que de l'offre foncière disponible réalisée par l'observatoire habitat-foncier tel que défini dans la Loi Climat et Résilience intègre 4 principaux volets :

- 1/ le suivi des marchés foncier et immobilier ;
- 2/ les perspectives de mobilisation et d'utilisation des terrains et bâtiments (gisements), notamment ceux susceptibles d'accueillir des logements ou des activités économiques ;
- 3/ le suivi des données du parc de logements locatifs sociaux, du parc de logements en accession sociale à la propriété et du parc de logements privés, ainsi que le repérage des situations de vacance, d'habitat indigne, de copropriétés dégradées ;
- 4/ le suivi de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.

Ce nouvel observatoire habitat-foncier sera coconstruit avec les services de Rennes Métropole sur la base des différents travaux d'observation conduits notamment par l'Audiar : habitat, foncier, démographie, rénovation énergétique, suivi Airbnb, impacts du PLH sur l'économie locale...

LES LIVRABLES

- En 2023, première structuration de l'observatoire et premiers résultats disponibles.
- Déploiement en 2024.

3208

Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique

CHEFFE DE PROJET

**Audrey
NAULIN**

● 2023

● 2024

L'Audiar réalise chaque année des documents d'analyse et de synthèse permettant de mieux appréhender les évolutions du marché de l'habitat sur la Communauté de communes de la Bretagne Romantique. Les analyses portent sur les différents segments de marchés de l'habitat (construction neuve, immobilier d'occasion, terrains à bâtir, logement locatif social) afin d'en dégager les tendances lourdes, et les mettre en parallèle des évolutions observées sur les marchés rennais et malouins.

LES LIVRABLES

- Note annuelle sur la construction neuve.
- Note annuelle sur le marché immobilier d'occasion.
- Note annuelle sur le logement locatif social.
- Note annuelle soit sur le marché des terrains à bâtir soit sur un sujet spécifique demandé par l'EPCI.

3209

Tableau de bord de suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer

CHEFFE DE PROJET

**Émilie
GODET**

● 2023

● 2024

Depuis 2021, l'Audiar réalise les tableaux de bord annuels de suivi du PLH exécutoire de Lamballe Terre & Mer. En 2023, sera produit le tableau de bord portant sur l'année 2022. Composé de 2 volets d'indicateurs, il aura pour vocation de faire le point sur la réalisation des principales fiches-actions du PLH et de contextualiser ou d'expliquer les conditions dans lesquelles les objectifs sont atteints ou non. Il visera également à proposer un suivi synthétique des marchés immobiliers pour mieux appréhender la conjoncture immobilière. En complément de ce travail habituel, l'agence sera également chargée de réaliser le bilan à mi-parcours (2020 à 2022) du PLH conformément aux attentes de l'État (documents de référence du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement – CRHH).

LES LIVRABLES

- Tableau de bord de suivi du PLH de l'année 2022 : support détaillé sous forme de diaporama déclinant données, tableaux, graphes, cartes et analyses.
- Rédaction du bilan triennal 2020-2022 détaillé.
- Diaporama de présentation synthétique du bilan pour restitution en CRHH.
- Réunions de travail avec la collectivité et participation à la restitution au CRRH.

3210

Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération

CHEFFE DE PROJET

**Amélie
LEFOUR**

● 2023

● 2024

L'Audiar accompagne Dinan Agglomération dans l'observation de ses marchés fonciers et immobiliers pour mieux appréhender leur fonctionnement, les évolutions à l'œuvre et les enjeux en matière d'accès au logement. L'observation permet également à la collectivité de disposer d'éléments de comparaison avec des territoires environnants ou comparables. Dinan Agglomération dispose ainsi d'analyses lui permettant le suivi de ses documents de planification et de sa politique de l'habitat.

L'Audiar poursuivra en 2023 et 2024 l'analyse des différents segments de marchés fonciers et immobiliers : construction neuve, terrain à bâtir pour maisons individuelles, mise en service de logement locatif social et suivi de la demande et des attributions, marché de l'immobilier d'occasion, marché locatif privé et marché foncier non bâti. Des notes thématiques d'approfondissement pourront accompagner ces analyses.

En 2023, un approfondissement de la connaissance du parc locatif social, de son occupation et de l'activité des demandes et des attributions de logements locatifs sociaux sera réalisé. Dinan Agglomération disposera ainsi d'un diagnostic complet préalable indispensable aux travaux de définition de sa politique d'attribution et à la mise en place de la cotation de la demande, que la collectivité doit réaliser dans l'année.

L'Audiar poursuivra également son assistance pour accompagner la collectivité à mener à bien ces travaux (appui à l'animation de réunions avec les élus et les partenaires, réponses aux questions de la collectivité...).

LES LIVRABLES

- Les livrables s'échelonnent tout au long de l'année en fonction de la disponibilité des données sources.
- Les travaux font l'objet selon les années, soit d'une note d'analyse détaillée, soit d'une mise à disposition des données.
- Les travaux sur l'approfondissement de la connaissance du parc locatif social et de son occupation et de son activité devront être réalisés au 1^{er} semestre 2023.

3211 Étude du logement des travailleurs saisonniers sur Dinan Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2023
○ 2024

Dans le cadre du Programme d'Orientations et d'Actions de son PLUiH et de sa stratégie communautaire en matière de tourisme, Dinan Agglomération souhaite réaliser une étude spécifique sur le logement des travailleurs saisonniers, première action en faveur de l'attractivité de la destination touristique Dinan-Cap Fréhel pour l'emploi des travailleurs saisonniers. Par ailleurs, 3 communes du territoire labellisées « communes touristiques classées » doivent, à ce titre, réaliser un diagnostic sur les saisonniers et leurs besoins en logement.

L'étude que conduira l'Audiar doit permettre de bénéficier d'un socle de connaissances sur les saisonniers, leur mobilité, leurs besoins et pratiques en hébergement, l'état des lieux de l'offre et des solutions déjà existantes sur le territoire et le repérage d'expériences sur d'autres territoires. Elle doit également viser une portée opérationnelle à travers un plan d'actions partagé avec les partenaires, employeurs et autres acteurs privés ou publics intéressés à la problématique.

LES LIVRABLES

- Diagnostic.
- Proposition d'une feuille de route d'actions.
- Partage dans différentes instances de suivi de l'étude.

3212 Cotation de la demande de logements sociaux et suivi de la CIA de Saint-Malo Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

● 2023
○ 2024

En 2023, l'Audiar assistera Saint-Malo Agglomération pour mettre en place la cotation de la demande de logements sociaux, dispositif qui doit être opérationnel au 01/01/2024 avec une phase de test préalable de 3 mois. Lors de la première phase de construction de ce dispositif, l'assistance de l'Audiar portera sur la réalisation d'un état des lieux de la demande et de l'activité des attributions. Cette analyse sera menée à partir des données disponibles dans Imhoweb et des données des bailleurs. L'assistance de l'agence à la collectivité portera également sur l'établissement de la liste des critères de cotation (ménages prioritaires, critères "locaux"...). L'Audiar accompagnera en outre la collectivité à mener à bien ses travaux sous forme d'un appui à l'animation de réunions avec les élus et les partenaires et de réponses ponctuelles aux questions des techniciens.

Par ailleurs, l'Audiar assistera Saint-Malo Agglomération pour l'actualisation des indicateurs sur le Quartier Politique de la Ville « La Découverte » de Saint-Malo. Afin

d'alimenter la Conférence Intercommunale du Logement de novembre 2023, l'Audiar analysera l'évolution du parc de logements sur ce QPV (notamment la diversification de l'offre), ainsi que l'évolution de l'occupation des logements locatifs sociaux. Les données actualisées permettront de situer l'évolution du QPV par rapport à l'évolution observée sur le reste de la ville de Saint-Malo et de l'agglomération. Un important travail de traitements statistiques et géographiques des données est nécessaire en amont de l'analyse et est très dépendant de la mise à disposition des données des enquêtes OPS 2020 et 2022 par les bailleurs présents sur Saint-Malo Agglomération.

LES LIVRABLES

- État des lieux de la demande et des attributions de logements sociaux.
- Appui à l'animation de la démarche.
- Note sur l'évolution du parc de logements locatifs sociaux et profils des locataires sur le QPV La Découverte.

3213 Politique d'attribution du logement social sur Lamballe Terre & Mer

CHEFFE DE PROJET

**Amélie
LEFOUR**

● 2023

○ 2024

En 2022, l'Audiar a accompagné Lamballe Terre & Mer pour la mise en place de la 1^{ère} Conférence intercommunale du logement (CIL). L'installation de cette instance engage la collectivité dans la définition de sa politique d'attribution de logements locatifs sociaux. En 2023, la collectivité devra élaborer un document cadre et ses déclinaisons opérationnelles : Convention intercommunale d'attribution (CIA) et Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDID) dont la mise en place de la cotation.

Dans ce cadre, l'Audiar réalisera en 2023, un diagnostic approfondi du parc locatif social, de son occupation ainsi que des demandes et des attributions de logements locatifs sociaux. Cet état des lieux est indispensable à la définition de la politique d'attribution de Lamballe Terre & Mer et est préalable au déploiement de ses dispositifs. En outre, l'Audiar apportera un appui à l'animation de réunions avec les élus et les partenaires ainsi que des réponses ponctuelles aux questions des services.

LES LIVRABLES

- Diagnostic (au 1^{er} semestre 2023).
- Assistance ponctuelle à l'animation de réunions et réponses aux questions des services de la collectivité.

3.3. Modes de vie et cohésion sociale

3301 Suivi des dynamiques sociales

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

● 2023
● 2024

La cohésion sociale est un pilier du projet de territoire de la Métropole rennaise. La complexité de cette thématique nécessite des travaux à différentes échelles géographiques (quartier de la politique de la ville, commune, EPCI, aire d'attraction, département...) pour saisir les évolutions sociales et les relations qu'entretiennent les habitants avec leurs espaces de vie. En 2023 et 2024, l'Audiar produira différents travaux de suivi des dynamiques sociales. Tout d'abord, un suivi des Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Rennes Métropole sera réalisé avec d'une part un tableau de bord mobilisant les données des observatoires de l'agence (démographie, habitat, économie, commerce, mobilité...) et d'autre part des zooms thématiques (ex : précarité énergétique, profil des ménages acquéreurs...).

L'Audiar co-produira également deux types de travaux en collaboration avec l'Apras : 1/ une nouvelle édition de l'observatoire des données sociales (ODS), outil de connaissance produit tous les deux ans destiné à éclairer les réflexions des élus sur les réalités sociales du territoire et leurs évolutions et pour lequel l'agence sera plus particulièrement mobilisée sur la thématique logement et participera avec l'Apras à l'appropriation, la valorisation et l'animation de l'outil ;

2/ une actualisation des indicateurs jeunesse de Rennes Métropole sur la plate-forme numérique, coconstruite en 2019 avec l'Apras et la mission jeunesse de Rennes Métropole. Par ailleurs, l'Audiar procèdera à l'analyse de l'évolution de la ségrégation spatiale à l'échelle de Rennes Métropole et de l'Aire d'attraction de Rennes (AAV). Il s'agira en 2023, dans la poursuite de la note publiée fin 2022 en partenariat avec l'Insee, d'analyser plus finement les évolutions à l'œuvre.

LES LIVRABLES

- Suivi des QPV : finalisation et valorisation des monographies QPV et mise en place de l'Observatoire des QPV (tableau de bord dont les données restent à définir) - Zooms thématiques : profil des ménages acquéreurs...
- Actualisation de l'ODS au 2nd semestre 2023.
- Mise à jour de l'outil numérique indicateur jeunesse.
- Note d'analyse sur l'évolution de la ségrégation spatiale.



3302 Prospectives sur le vieillissement de population

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2023
● 2024

À horizon 2040, un Breillien sur 4 aura 65 ans et plus contre 1 sur 5 aujourd'hui. La transition démographique est à l'œuvre. L'Audiar poursuivra ces travaux prospectifs sur l'impact du processus de vieillissement sur les politiques publiques. La première phase de diagnostic qui a permis notamment d'alimenter la démarche « Rennes Métropole, amie des Aînés » et la révision du PLH de Rennes Métropole sera valorisée à travers la publication de plusieurs notes. Un éclairage sur l'écosystème du vieillissement sera également proposé.

LES LIVRABLES

- Série de notes sur les enjeux du vieillissement dans Rennes Métropole.
- Participation aux différents travaux de la Métropole sur le vieillissement.

3303 Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale sur Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

● 2023
● 2024

Les démarches de suivi-évaluation du Contrat de ville et du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) sont portées par Rennes Métropole. L'Audiar fait appel à ses différents travaux et observatoires dans le domaine de l'habitat notamment pour mettre à disposition des données et indicateurs participant au suivi/évaluation de ces dispositifs. L'agence alimente également les travaux des instances techniques et de pilotage auxquelles elle participe.

Par ailleurs, Rennes Métropole a adopté en 2022 sa Stratégie métropolitaine des solidarités dont une des mesures phares porte sur l'élaboration d'un schéma métropolitain d'accès aux droits. L'Audiar accompagnera la collectivité dans la première phase de diagnostic.

En 2023 et 2024, l'Audiar sera également amenée à contribuer aux travaux de préparation du futur Contrat de ville 2024-2030.

LES LIVRABLES

- Actualisation des données et indicateurs logement pour le suivi du contrat de ville.
- Contribution à l'état des lieux préalable au nouveau Contrat de Ville.
- Actualisation des indicateurs logement pour le suivi-évaluation du projet NPNRU.
- Étude préalable au schéma métropolitain d'accès aux droits.



Axe 4

Coopérations territoriales

4.1. Coopérations de proximité

4101 Prospective spatialisée des besoins de foncier logistique

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

● 2023

○ 2024

Dans la continuité des travaux menés en 2022 dans le cadre de l'appel à projet national « observatoire de la logistique urbaine durable » et du contrat de coopération renouvelé à l'automne 2022 (recensement des bâtis liés à l'activité logistique, estimatif des livraisons liées au e-commerce, lancement de la démarche prospective foncier logistique avec les EPCI et SCoT du contrat de coopération), l'Audiar finalisera en 2023 ces travaux, en particulier la question prospective sur le foncier logistique à l'échelle de l'aire urbaine élargie rennaise. Ces travaux s'articuleront avec le projet sur la logistique urbaine, également mené par l'agence.

Il s'agira pour l'Audiar de continuer à développer et finaliser les livrables de l'appel à projet « observatoire de la logistique urbaine durable » ainsi que les outils d'observation et d'analyse de l'activité logistique à l'échelle du contrat de coopération. Il s'agira également de continuer les travaux prospectifs sur le foncier logistique en lien avec les territoires membres du contrat de coopération et les partenaires de l'Audiar (DREAL, DDTM, CEREMA et représentants des professionnels ORTB et BSC).

LES LIVRABLES

- Livrables de l'appel à projet (méthode recensement des entrepôts et livraisons liées au e-commerce, grilles d'analyse prospective, analyse des aires de livraisons et flux de marchandises en lien avec le projet logistique urbaine de la métropole rennaise).
- Contribution aux réunions du contrat de coopération.
- Contribution aux travaux des SCoTs sur le volet logistique.

4102 Appui au contrat de coopération

CHEFFE DE PROJET

Hélène
RASNEUR

● 2023

● 2024

Le contrat de coopération renouvelé, a été adopté en automne 2022 par 16 intercommunalités, l'État et la Région. Il se décline en quatre axes de travail coopératif : les mobilités, l'aménagement et le développement économique, les transitions écologiques et le tourisme. Depuis 2017, l'Audiar accompagne la démarche, par des études diagnostic-enjeu, l'animation des partenaires et la veille prospective.

L'Audiar apportera un appui à la démarche, sur trois des quatre volets de cette coopération :

- 1/ partage des travaux sur la logistique (cf. projet 4101) pour le volet aménagement économique ;
- 2/ exploitation de l'EMD Fréquence + avec le CEREMA (cf. projet 1401) pour le volet mobilité ;
- 3/ participation au programme de recherche « POPSU Métropoles » pour le volet transitions.

Le programme POPSU (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Il vise notamment à produire de la connaissance sur les territoires et leurs mutations, intensifier les liens entre praticiens et chercheurs, permettre des comparaisons et des mises en réseau nationales voire internationales. Le thème de la recherche à laquelle sera associée l'Audiar porte sur le croisement de la coopération territoriale et des questions liées aux transitions, à l'adaptation et la résilience des territoires face aux impacts du changement climatique. L'équipe de recherche en cours de constitution sera animée par la Chaire TMAP de Science Po Rennes. L'Audiar apportera son appui aux chercheurs via son dispositif d'observation des dynamiques territoriales locales et de veille prospective.

LES LIVRABLES

- Participation aux groupes de travail du Contrat de coopération (volets mobilité et aménagement économique).
- Appui à la mobilisation du réseau des acteurs.
- Proposition de données de cadrage à l'équipe de recherche.
- Aide à la valorisation des travaux POPSU dans le cadre de temps forts et de la finalisation des supports de un objectif d'appropriation et large communication.

4103 Analyse et objectivation des équipements d'attractivité supra-communale

CHEFFE DE PROJET

**Amélie
LEFOUR**

● 2023

○ 2024

Cette étude vise à qualifier et à analyser les différents types d'équipements de rayonnement supra-communal et à en définir leur attractivité.

Dans la perspective du prochain Contrat de Territoire entre le Département et Rennes Métropole, ces travaux visent à fournir des éléments de connaissance et d'objectivation pour les échanges avec les communes. Par ailleurs, à la demande de Rennes Métropole, il est prévu d'intégrer à l'analyse quelques équipements rennais (à définir), notamment ceux présents dans les QPV.

Cette étude lancée en 2022 a démarré par l'actualisation de l'état des lieux des équipements communaux et le recensement des projets d'équipements. Elle a aussi permis de cerner des attributs ou qualités d'un équipement qui exercerait un « rayonnement supra-communal » ou une attractivité qui dépasse les limites de sa commune d'implantation. À partir de ces éléments, il conviendra en 2023 de poursuivre la réflexion en y associant les communes et de conduire une enquête auprès des associations et des services municipaux pour déterminer l'origine géographique des adhérents aux activités et dresser des cartes de rayonnement d'équipements.

LES LIVRABLES

- Rapport d'enquête (carte, données, analyse).

4104 InterSCoT d'Ille-et-Vilaine

CHEF DE PROJET

**Gabriel
BOUDIER**

● 2023

● 2024

Animé par la DDTM 35 et l'Audiar, l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine est une démarche de coopération et de coordination entre les SCoT qui s'attache à identifier les enjeux communs auxquels les SCoT du département sont confrontés. L'InterSCoT est également un espace d'échange et de dialogue sur la planification territoriale à grande échelle. Ses principaux objectifs sont la mise en cohérence des SCoT et la prise en compte des effets de frontières, le partage de sujets communs et l'échange des bonnes pratiques entre les élus et les équipes techniques ainsi que l'élaboration éventuelle de contributions ou prises de positions communes. Chaque année, le programme de travail collaboratif est précisé avec les Présidents des SCoT en fonction de l'actualité, de l'acuité d'une thématique utile à partager (par exemple le ZAN) ou de sujets à approfondir en commun (par exemple l'urbanisme commercial ou la logistique). Les livrables de la démarche varient en fonction des attendus exprimés.

LES LIVRABLES

- Animation des groupes de travail et comités de pilotage.
 - Apport de connaissance sur sujets approfondis chaque année.
 - Co-organisation avec la DDTM 35 et les SCoTs de temps forts éventuels
- à destination des élus de SCoT, EPCI et communes en charge de l'aménagement du territoire.

4.2. Coopérations métropolitaines

4201 Pôles Métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

● 2023

● 2024

Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne rassemble Rennes Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole et Angers Métropole autour d'échanges de savoir-faire, de renforcement des liens dans les domaines du développement économique, des infrastructures de transports, de la promotion du développement durable et de l'innovation. En 2023 et 2024, l'Audiar accompagnera le Pôle métropolitain Loire Bretagne dans l'organisation d'un 3^{ème} événement sur les « alliances des territoires ». Il s'agira d'apporter au groupe de coordination Alliance des territoires un appui à la préparation de la rencontre qui aura lieu en 2024, probablement sur le thème des coopérations entre villes moyennes et métropoles dans les transitions territoriales.

LES LIVRABLES

- Évènement « alliances des territoires » 2024.



© Adobe Stock / Audiar.

Axe 5

Urbanisme et aménagement

5.1. Prospective urbaine

5101 Les défis de l'aire d'attraction de Rennes

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2023
○ 2024

À la demande de Rennes Métropole dans le cadre des coopérations avec les EPCI voisins, l'Audiar amorce une réflexion prospective sur le devenir de l'aire d'attraction de la ville de Rennes (AAV) à l'horizon d'une trentaine d'années. Cette démarche poursuit un triple objectif :

- 1/ construire un diagnostic partagé entre EPCI voisins de la Métropole, à l'échelle de l'AAV, support d'une discussion sur les coopérations possibles et nécessaires dans le cadre du contrat de coopération ;

- 2/ collecter les données à l'échelle de l'AAV afin de les mobiliser ensuite suivant les périmètres d'études choisis afin de mobiliser les autres EPCI et/ou SCoTs intéressés ;

- 3/ explorer les futurs possibles et proposer des scénarios pour le territoire.

Après avoir produit en 2022, les premiers éléments de diagnostic, en 2023 l'Audiar aura pour objectif d'identifier et préciser les grands défis auxquels l'AAV sera confrontée dans les 30 prochaines années. Cette démarche sera menée dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Rennes. Les éléments de diagnostic traités en 8 volets (démographie, habitat, économie et logistique, équipements et armature urbaine, transports et déplacements, paysages, ressources naturelles avec une approche spécifique sur la question de l'eau, agriculture) seront documentés à l'échelle du pays de Rennes. Ils seront également utiles pour nourrir la réflexion des ateliers d'élus mobilisés pour définir des pistes stratégiques préfigurant le Plan d'Aménagement Stratégiques (PAS) du SCoT révisé.

Par ailleurs, le diagnostic produit à l'échelle de l'AAV et les expertises de l'agence pourront être mobilisés pour contribuer à l'animation des coopérations de proximité.

LES LIVRABLES

- Document de synthèse des enjeux en huit volets.
- Un atlas cartographique.
- Synthèse des enjeux (diaporama).
- Contributions expertes aux coopérations territoriales en fonction des demandes.

5102 Zooms programmatiques suite aux études quadrant trambus

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2023
● 2024

Ces zooms programmatiques ont pour objectif d'explorer les potentiels d'aménagement de secteurs identifiés dans les études quadrants du programme réalisé en 2021. Une fois rappelés les projets en cours et les principales caractéristiques du site d'étude, le travail consistera à proposer une première entrée programmatique au regard des enjeux liés à l'arrivée de l'infrastructure TramBus. Sur cette base, l'étude proposera de décliner, analyser et comparer plusieurs scénarios de développement permettant aux communes et à la Métropole d'arbitrer sur la vocation et la programmation de ces secteurs.

Pour chaque site retenu, l'Audiar préparera des ateliers techniques, associant les services de Rennes Métropole et des communes faisant l'état des projets, réalisera des entretiens avec les acteurs de la zone, préparera deux ateliers d'élus (état des lieux et définition des enjeux) et rédigera un livre blanc du site.

En 2023 et 2024, l'agence se mobilisera sur le Parc d'activités de la Rigourdière et éventuellement d'autres sites restant à déterminer.

LES LIVRABLES

- Diaporama de présentation des enjeux et objectifs.
- Livret 1 : diagnostic du site.
- Livret 2 : enjeux.
- Rédaction du livre blanc du site.

Site stratégique de la route de Lorient de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Camille
MORAND

● 2023

○ 2024

Le secteur « Porte de Lorient » a été identifié comme site stratégique dans le SCoT du Pays de Rennes pour ses enjeux d'entrée de ville, de mobilité et de requalification de la zone d'activités (ZA). C'est également le lieu de confluence entre la Flume, la Vilaine et le ruisseau du Pont Lagot, matérialisé par le parc de la confluence espace aujourd'hui très confidentiel mais aux forts potentiels. Sur l'autre rive de la Vilaine, les aménagements de cheminements doux engagés par le projet Vallée de Vilaine accentuent les usages de loisirs et la fréquentation de cette entrée de ville.

Aujourd'hui, la porte de Lorient apparaît comme une entrée ville hybride, à la croisée d'une zone d'activité historique et d'un grand parc de loisirs agro-naturel métropolitain. L'enjeu du traitement de la lisière urbaine et de la transition entre ces différents espaces apparaît incontournable.

Une fois rappelés les projets en cours et les principales caractéristiques du site d'étude, le travail de l'Audiar consistera à proposer une première entrée programmatique au regard des enjeux liés à l'aménagement de cette frange urbaine. Sur cette base, l'étude proposera de décliner, analyser et comparer plusieurs scénarios d'aménagement permettant aux communes et à la Métropole d'arbitrer sur la vocation et la programmation de ce secteur. Une synthèse sera rédigée permettant de fournir un livre blanc du projet qui alimentera les documents préparatoires à des phases opérationnelles (cahiers des charges, PLUi...).

LES LIVRABLES

- Animation d'ateliers techniques avec les techniciens des services de Rennes Métropole.
- Livret 1 : diagnostic du site.
- Livret 2 : enjeux.
- Rédaction du livre blanc du site.

Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain (Rennes Métropole)

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023

○ 2024

L'Audiar continuera sa mission d'accompagnement de Rennes Métropole dans la mise en place d'une stratégie foncière qui réponde aux objectifs du ZAN.

Cette stratégie foncière se déclinera dans l'ensemble des politiques de planification de la Métropole et notamment dans la mise en œuvre du PLUi pour les décennies à venir et pour les réflexions sur les prochains PLH.

Ainsi, l'Audiar a proposé en 2022 une méthode d'identification, hiérarchisation et qualification des gisements potentiels de renouvellement urbain en s'inspirant de celle de l'Établissement Public Foncier de Bretagne. Cette méthode a été consolidée auprès des services et de quelques communes en 2022. Elle sera déployée en 2023 sur l'ensemble du territoire de la métropole afin d'accompagner la mise en œuvre du ZAN.

LES LIVRABLES

- Atlas cartographique.
- Notes méthodologiques.
- Synthèse des capacités de densification.



Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain sur la CC Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023
● 2024

L'Audiar accompagne le Pays de Rennes dans la révision de son SCoT, notamment pour l'élaboration d'une stratégie de réduction de la consommation foncière basée sur l'identification des potentiels de renouvellement urbain en réponse aux objectifs du ZAN. En 2022, l'Audiar a engagé une analyse sur Rennes Métropole visant à identifier les potentiels fonciers de renouvellement urbain dans les tissus bâtis mixtes s'inspirant de la méthode de l'Établissement Public Foncier de Bretagne.

En 2023, les trois autres EPCI du Pays disposeront d'une méthode reproductible et cohérente à l'échelle du SCoT, proposée par l'Audiar, pour étudier les potentiels fonciers de renouvellement urbain. Plus précisément, dans une première phase, cette méthode identifiera sur la base d'indicateurs homogènes, par commune dans la tâche urbaine identifiée au SCoT, les unités foncières cibles qui pourraient faire l'objet d'une opération de renouvellement urbain. Une deuxième phase méthodologique évaluera les potentiels afin de les hiérarchiser en fonction de leurs contraintes et opportunités pour nourrir la stratégie foncière de la collectivité.

Liffré-Cormier Communauté activera son étude de gisements fonciers par ses propres moyens selon cette méthode. La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté ont demandé à l'Audiar de réaliser cette étude des surfaces disponibles et optimisables pour du renouvellement urbain dans les zones urbaines mixtes.

Enfin, l'Audiar réalisera une synthèse consolidant les potentiels à l'échelle du SCoT.

LES LIVRABLES

- Synthèse des capacités de densification à l'échelle du pays de Rennes.
- Atlas cartographiques et inventaires des gisements fonciers pour les EPCI demandeurs.
- Notes méthodologiques.

Intensification des usages dans la ville

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2023
● 2024

Dans le cadre de la politique Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la réflexion sur une ville plus compacte passe essentiellement par la question de la densité bâtie des programmes immobiliers. Avec le développement de la pratique du télétravail, le recul de la place de la voiture en ville, le développement de l'e-commerce, on peut s'interroger sur l'évolution des usages dans la ville contemporaine et l'utilisation rationnelle des espaces bâtis et urbains. L'intensification d'usage de ces lieux est peut-être une des clés pour des villes plus résilientes. Les expériences menées sur les bâtiments publics, les cours d'école donnent des premiers éléments de réflexion méritant d'être explorés et étendus à d'autres types d'espaces. Associé à une politique de densification urbaine, cela peut également être une manière de lutter contre des déplacements inutiles, coûteux en énergie tout en faisant la promotion d'une ville plus mixte et moins coûteuse en énergie.

L'objet de cette étude sera de faire un état de l'art sur ce sujet et de proposer, au moyen d'exemples concrets, un certain nombre de bonnes pratiques qui permettent de répondre aux objectifs d'une intensification urbaine. L'étude explorera les données mobilisables pour apprécier les sous-utilisations des espaces urbains quel que soit leur statut.

LES LIVRABLES

- Pour 2023 :
 - Note 1 : Problématique de l'intensification urbaine.
- Pour 2024 :
 - Notes 2 et 3 : Les évolutions possibles et leviers et outils à activer.

5.2. Paysages

5201 Valorisation des paysages de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Camille
MORAND

● 2023
○ 2024

L'Audiar finalisera en 2023 sa contribution à plusieurs projets de paysages conduits en 2022. Il s'agira en premier lieu du projet de sentier métropolitain avec une mise en forme du tracé dans le cadre d'ateliers de branches. Après avoir travaillé sur l'itinéraire à l'échelle fine, il s'agira pour 2023 de remettre en propre les tracés et organiser la géodata pour préparer son exploitation par Rennes Métropole. Il s'agira également d'accompagner Destination Rennes dans sa mission de reprise de la coordination du projet sentier métropolitain. Par ailleurs, l'Audiar finalisera l'étude de valorisation paysagère et patrimoniale du secteur Vilaine Amont.

LES LIVRABLES

- Pour le sentier métropolitain : 3 derniers ateliers de branches, livraison de données géolocalisées (tracés retenus) et cartographie numérique.
- Pour Vilaine Amont : un schéma d'aménagement illustré.

5202 Mise en œuvre de l'OAP paysagère du PLUi de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Camille
MORAND

● 2023
● 2024

Le PLUi a permis de spatialiser un certain nombre d'enjeux paysagers dans les OAP intercommunales. Parmi ceux-ci, les vues significatives et les fenêtres paysagères sont des éléments qui ont été pointés lors des études sur la valorisation des cours d'eau. Le désir manifeste de mettre en valeur le paysage se heurte à une complexité apparente de mise en œuvre. Par ailleurs, la mise en œuvre du ZAN va dessiner des limites durables des villes et conséquemment les modalités de traitement durable des lisières urbaines. Les OAP peuvent selon le code de l'urbanisme « *définir les actions et opérations nécessaires pour protéger les franges urbaines et rurales, (...) définir les conditions dans lesquelles les projets de construction et d'aménagement situés en limite d'un espace agricole intègrent un espace de transition végétalisé non artificialisé entre les espaces agricoles et les espaces urbanisés, ainsi que la localisation préférentielle de cet espace de transition* ».

Si ces sujets sont traités en termes d'orientations dans l'OAP paysagère du PLUi, un travail de réflexion est à conduire pour définir comment passer d'un document d'intentions à une dimension opérationnelle avec d'éventuelles contraintes réglementaires. L'Audiar propose de se pencher sur les rouages de la construction des paysages métropolitains et d'évaluer les capacités d'action de la Métropole.

L'animation d'un groupe de travail permettra de baliser la mise en œuvre de l'OAP paysage pour passer de simples recommandations à un programme d'aménagement opérationnel ou à des contraintes réglementaires.

LES LIVRABLES

- Animation d'ateliers techniques avec les services de Rennes Métropole.
- Propositions de moyens réglementaires et d'outils de mise en œuvre des orientations d'aménagement de l'OAP.
- Livret de recommandations architecturales et urbaines.
- Restitution des résultats en comité de pilotage PLUi de Rennes Métropole.

5.3. Espace public

5301 Espace public et stationnement

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2023
○ 2024

Par l'exploitation des données géolocalisées portant sur la population, le logement, l'emploi et les types d'activités présents, l'étude de l'Audiar permettra de mieux définir les besoins capacitaires de l'espace public en ce qui concerne le stationnement des vélos, des voitures particulières et des aires de livraisons. Ce travail de R&D permettra de caler un modèle de calcul ajustable aux besoins exprimés par les services gestionnaires de la voirie. Il pourra servir, en parallèle, à la mise au point des normes de stationnement du PLUi afin d'alimenter la modification prévue sur ce sujet. Par ailleurs, l'Audiar participera au travail sur la réglementation du stationnement en apportant des éléments à partir des données disponibles.

LES LIVRABLES

- Fiche test sur un quartier.
- Mise au point d'un outil d'exploitation des données.

5302 La ville marchable

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023
● 2024

La place du piéton dans l'espace public est mise en question par le développement du vélo et l'arrivée de micro-véhicules roulants motorisés ou non. Le développement des trottinettes électriques, la multiplication des pistes pour les vélos, le trafic des transports en commun accentuent la complexité des aménagements de l'espace public. La lisibilité du parcours piéton en devient plus chaotique pour l'utilisateur. Le piéton devrait pouvoir se sentir à l'aise dans l'espace public et se déplacer aussi simplement qu'un cycliste ou qu'une personne véhiculée. Il s'agit là d'un enjeu important pour le vivre ensemble en ville mais aussi un enjeu de santé publique.

Il s'agira pour l'Audiar de conduire une étude pour objectiver la place du piéton dans l'espace public aujourd'hui en identifiant les différentes pratiques, marche seule ou multimodalité. Il s'agira également de comprendre les attentes et les besoins des piétons afin de faire ressortir les principaux enjeux de « la ville marchable de demain ». En 2023, après un premier temps sur l'état de l'art et les politiques mises en œuvre dans différentes villes, l'étude analysera les pratiques des marcheurs en confrontant les données issues de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) 2018 et une enquête terrain. En 2024, à l'issue de ce travail, l'Audiar retiendra des orientations pouvant aiguiller une politique de la marche à l'échelle de la métropole.

LES LIVRABLES

- Note sur les enjeux de la marche en ville et l'état des lieux des politiques publiques.
- Enquête terrain auprès des usagers et techniciens en charges de l'aménagement urbain.
- Analyse des données de l'EMD concernant la marche.
- Synthèse sur les enjeux et la mise en œuvre d'une politique à l'échelle de la métropole.

La pratique de l'activité physique dans l'espace public

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023

○ 2024

Les pratiques sportives dites « libres » et gratuites (hors club) en solo ou à plusieurs se développent de plus en plus dans l'espace public, non seulement pour des raisons d'évolutions de modes de vie mais aussi du fait des contraintes financières des ménages. Mieux comprendre ce phénomène et les besoins des usagers permet de mieux accompagner et encourager ces usages. Cela peut répondre ainsi à plusieurs objectifs : améliorer les conditions physiques des non-sportifs, faciliter l'accès à des équipements pour toutes les catégories de population, créer des lieux de sociabilité ou encore animer un quartier peu attractif. L'objectif de cette étude est de dresser un bilan de la situation actuelle et des usages qui se sont développés ces dernières années et d'en faire ressortir les principaux enjeux. Ce travail permettra également de nourrir les réflexions des communes sur la place du sport et des pratiques de loisirs dans l'espace public.

LES LIVRABLES

- Note de synthèse sur les tendances et les enjeux de la pratique sportive et des loisirs dans l'espace public. Bilan des entretiens utilisateurs réalisés à Rennes en 2022.
- Note d'analyse d'entretiens avec les « programmeurs de l'espace public » et les associations d'usagers (veille et rencontres d'experts).

5.4. Planification

SCoT du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2023

● 2024

Depuis l'approbation du SCoT du Pays de Rennes en 2015, plusieurs évolutions législatives ont transformé l'environnement juridique des documents d'urbanisme et plus particulièrement des SCoT. Parmi celles-ci, la loi Climat et Résilience oblige à repenser profondément les stratégies des territoires pour s'inscrire dans une trajectoire de diminution par deux de la consommation du foncier d'ici 2030 et pour amorcer la trajectoire « Zéro Artificialisation Nette » d'ici 2050. Parallèlement, l'accélération du changement climatique oblige les territoires à amorcer en urgence la trajectoire Zéro Carbone d'ici 2050. Ces deux trajectoires nationales ambitieuses se croisent désormais à la question de la vulnérabilité socio-économique et environnementale du pays de Rennes, avec le défi de ne pas subir passivement les changements inéluctables à venir. L'objectif de la révision du SCoT du Pays de Rennes sera de repenser le projet de territoire à l'aune de ce nouveau cadre juridique.

L'année 2023 aura pour objectif d'animer une première phase d'études permettant d'actualiser les connaissances et les enjeux du territoire à l'aune du défi climatique. S'appuyant sur des séminaires d'élus, cette première phase d'étude s'attachera à comprendre et faire partager les défis auxquels devra répondre le Pays de Rennes dans les décennies à venir. Cela suppose une participation active des élus pour une meilleure appropriation des enjeux. Une deuxième phase sera consacrée à revisiter le projet de territoire au regard des résultats des séminaires. Outil d'accompagnement et de mobilisation des élus, l'élaboration de scénarios prospectifs permettront d'explorer les futurs possibles et d'alimenter le futur PADD et DOO du SCoT. L'année 2023 permettra ainsi la mise en place d'une méthode pour la rédaction du document SCoT, intégrant le suivi des études complémentaires et l'animation de la commission SCoT du Pays de Rennes.

En 2024, l'Audiar accompagnera la réalisation des pièces du dossier avec, en premier lieu, la rédaction du diagnostic du SCoT et de l'état initial de l'environnement sur la base des expertises produites lors des ateliers. La deuxième étape portera sur la contribution à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) qui remplacera le PADD du SCoT actuel. Ce projet sera proposé par l'Audiar sur la base de la synthèse du diagnostic

territorial et des grands axes stratégiques issus de la première phase de travaux (ateliers et projet de territoire).

La troisième étape sera la construction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Sur la base des enjeux et axes de développement et leviers mobilisables, l'Audiar proposera des prescriptions d'aménagement pouvant être intégrées au DOO. Le pilotage de cette mission sera exercé par la commission SCoT du Pays de Rennes. Deux ateliers d'élus seront proposés pour la rédaction du PAS et du DOO.

LES LIVRABLES

- Présentation des enjeux et défis de la révision du SCoT, animation et synthèse d'ateliers d'élus, notes d'orientations pour un nouveau projet de territoire en 2023.
- Élaboration du diagnostic et état initial de l'environnement et contributions à la rédaction du Projet d'aménagement stratégique et du Document d'orientations et d'objectifs en 2024.
- Présentations en commission SCoT.

5402 SCoT du Pays de Saint-Malo

CHEF DE PROJET

**Gabriel
BOUDIER**

- 2023
- 2024

Le Pays de Saint-Malo s'est lancé dans la révision de son SCoT afin de mieux inscrire son territoire dans les engagements nationaux en matière de préservation du vivant, de lutte et d'adaptation face au changement climatique, et de sobriété foncière. Il souhaite donc questionner ses principes d'aménagement et de développement et revoir le contenu de son SCoT au regard d'un contexte juridique qui a fortement changé.

Approuvé en décembre 2017, le document est récent. Cette révision doit être menée en respectant les fondements du projet actuel tout en apportant des modifications et des compléments aux points de non-compatibilité et aux insuffisances du document par rapport aux évolutions réglementaires.

L'Audiar accompagnera le Pays de Saint-Malo dans cette révision. Il s'agira, notamment avec les élus et services des quatre intercommunalités du Pays de Saint-Malo :

- 1/ de partager les spécificités du territoire ;
- 2/ d'anticiper l'impact du ZAN et des politiques de sobriété foncière sur l'habitat (principal et secondaire), l'agriculture, l'économie, le tourisme, l'armature urbaine ;
- 3/ d'intégrer les attendus réglementaires (Loi ELAN, ordonnances de juin 2020, loi Climat et Résilience) sur la prise en compte des enjeux de transitions écologiques, énergétiques et climatiques ;
- 4/ de mettre en évidence les vulnérabilités du territoire (érosion du littoral, risques d'inondations, épisodes de chaleur, de sécheresse...), des activités et identifier les acteurs fragilisés par le changement climatique ainsi que son impact sur l'environnement.

Le Pays de Saint-Malo souhaite que le SCoT révisé soit approuvé fin 2025. L'année 2023 sera consacrée à la révision du projet de territoire. 2024 sera dédiée à l'élaboration des différents documents du dossier d'arrêt du SCoT afin de permettre en 2025 l'approbation du nouveau SCoT après les étapes d'avis des personnes publiques associées et d'enquête publique.

LES LIVRABLES

- Contribution à l'animation de séminaires de réflexion et d'arbitrage des élus et des instances de pilotage de la révision.
- Contribution aux étapes de concertation et consultation des personnes publiques associées.
- Élaboration du diagnostic et de l'état initial de l'environnement et contributions à la rédaction du rapport de présentation actualisé et des documents composant le dossier d'approbation du SCoT révisé.

5403 Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2023

● 2024

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Rennes Métropole a été approuvé en décembre 2019. Il transcrit le projet de territoire métropolitain à l'horizon 2030 en règles d'urbanisme et d'aménagement. En application du code de l'urbanisme, une analyse des résultats de son application doit être réalisée au plus tard six ans après son approbation. L'analyse des résultats donne lieu à un recueil des avis des communes, un débat et une nouvelle délibération portant sur l'opportunité ou non de réviser le document d'urbanisme. Pour construire cette analyse, l'Audiar participera à la production de données et d'analyses visant à renseigner une batterie d'indicateurs répondant aux objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et aux attentes de l'évaluation environnementale qui a été réalisée. Parmi ceux-ci, une attention particulière sera portée au paysage et au patrimoine, à la biodiversité, à la sobriété foncière (artificialisation, renouvellement urbain, densités), ou à la transition énergétique. Une première série d'indicateurs sera enquêtée et fournie à la métropole.

LES LIVRABLES

- Comptes-rendus des échanges techniques et itératifs avec le comité de pilotage PLUi.
- Rapport synthétique d'analyse des résultats pour les indicateurs retenus.
- Version zéro du tableau de bord pour une première série des indicateurs.

5404 PLU de Lamballe-Armor

CHEF DE PROJET

Gabriel
BOUDIER

● 2023

○ 2024

Dans la suite du travail réalisé en 2022, l'Audiar achèvera en 2023 la démarche d'accompagnement de construction du projet comprenant la finalisation du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Ces dernières incluent plus de trente OAP sectorielles, qui précisent les attentes de la commune sur des secteurs de projet, une OAP thématique « Paysage et Biodiversité », ainsi qu'une OAP thématique « Patrimoine ». La concertation se poursuivra jusqu'à la délibération du Conseil municipal arrêtant le projet. En 2023, le dossier d'arrêt du projet sera constitué, incluant l'ensemble des documents exigés par le code de l'urbanisme (dont le rapport de présentation et les annexes). Enfin, plusieurs étapes administratives seront franchies dans l'année comprenant l'instruction du dossier par les personnes publiques associées et l'enquête publique.

LES LIVRABLES

- Contribution au dossier d'arrêt de projet du PLU.
- Contribution au mémoire en réponse pour donner suite à l'avis des personnes publiques associées (sous réserve de la réalisation de l'enquête publique).

Axe 6

Réseaux, numérique
et communication

6.1. Réseaux et partenariats

6101 Contributions aux réseaux d'agences d'urbanisme (FNAU et FRAU)

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

● 2023
● 2024

L'Audiar adhère et contribue aux actions et animations de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme au travers de la participation aux instances de gouvernance (Bureau et Assemblée générale), aux réunions mensuelles et séminaires des directeurs d'agences, aux clubs thématiques d'échanges ouverts aux salariés ainsi qu'à la rencontre annuelle de la FNAU. Elle contribue également aux productions de la Fédération (études et lettres d'information) et se fait le relais local des actions de la FNAU vers ses membres.

Par ailleurs, l'Audiar est membre fondateur de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne aux côtés de l'Adac 22, l'ADEUPa de Brest, Quimper Cornouaille Développement, l'AudéLor de Lorient et l'ADDRN de Saint-Nazaire. Dans le cadre de cet outil de mutualisation technique et d'échanges avec les acteurs d'intérêt régional, l'Audiar contribue à l'animation du réseau des Présidents et des directeurs ainsi que des réseaux thématiques d'échanges entre les salariés des agences. L'Audiar coproduit également dans le cadre de cette Fédération régionale des travaux d'études et réflexion ainsi que le portail numérique Datagences (animation de la démarche, participation au pilotage du projet, contributions aux réalisations).

LES LIVRABLES

• Contributions à l'animation et l'activité du réseau national.

• Contributions à l'animation et l'activité du réseau régional.

6102 Appui aux missions du Conseil de développement de la Métropole de Rennes

CHEFFE DE PROJET

Gaëlle
CHAPON

● 2023
● 2024

Le Codev de la Métropole de Rennes est un lieu de dialogue et propositions sur les enjeux territoriaux. Composé d'acteurs bénévoles du territoire issus d'horizons diversifiés, il a pour vocation d'éclairer les décideurs locaux, dont les élus métropolitains et de contribuer à animer le débat territorial sur la métropole rennaise. Il peut être saisi par la collectivité ou s'auto-saisir. Son programme de travail est arrêté dans le cadre d'un dialogue partenarial avec Rennes Métropole.

L'équipe technique qui contribue à l'animation du Codev est salariée de l'Audiar.

Au-delà de la mise à disposition de moyens humains, techniques et financiers, l'agence et le Codev développent des synergies en collaborant à différents niveaux pour partager des données et des analyses.

6103 Partenariat avec les acteurs territoriaux

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

● 2023
● 2024

L'Audiar a noué des partenariats avec différents acteurs contribuant à la production de connaissances sur les dynamiques et enjeux territoriaux, notamment avec les universités et laboratoires de recherche, les structures consacrées à l'observation (Apras, Cellule Économique de Bretagne, ALEC, Observatoire de l'Environnement en Bretagne...) ou des opérateurs de services publics (Enedis, GRDF, CEBR...).

L'agence développe en particulier des collaborations avec les établissements d'enseignements supérieurs et recherche à différents niveaux : participation des deux universités rennaises à la gouvernance de l'agence, accueil et encadrement de stagiaires, interventions de l'agence dans des formations académiques, contribution partenariale à des travaux de recherche (POPSU), travaux collectifs d'étudiants (workshop, hackathon...).

Conformément au projet stratégique, l'Audiar recherchera l'intensification de ses collaborations avec ses partenaires, notamment les établissements académiques.

6.2. Numérique

6201 Datagences Bretagne

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2023
● 2024

La Fédération des agences d'urbanisme de Bretagne poursuivra le développement de Datagences Bretagne, outil d'observation à l'échelle régionale et de mise à disposition des données aux membres des agences. Il s'agira en 2023 et 2024, de poursuivre le travail engagé, c'est-à-dire de consolider et d'enrichir la base de données mutualisée, de développer le volet cartographique. Les groupes thématiques régionaux animés par le datamanager mutualisé se réuniront régulièrement pour que l'outil puisse répondre au mieux aux attentes des chargés d'études des agences. L'accès à l'outil de requête sera proposé à nos membres en les formant et les accompagnant.

LES LIVRABLES

- Actualisation au fil de l'eau de l'outil numérique.
- Enrichissement de la base avec de nouvelles données en open data.
- Enrichissement des fonctionnalités de l'outil.

6202 Baro'Métropole et "Baro'Territoires"

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2023
● 2024

Le Baro'Métropole, outil co-piloté par l'Audiar et Rennes Métropole, a pour objectif de mettre à disposition de l'ensemble des élus communaux et métropolitains, les principaux indicateurs et chiffres clés des thématiques de politique publique du territoire. Ces indicateurs sont, sous forme de tableaux de bord et de cartographie, mis en perspective dans le temps et dans l'espace (comparaison avec un panel de métropoles). En 2023, il s'agira d'actualiser cet outil à disposition des élus mais aussi de l'enrichir sur de nouvelles thématiques notamment l'environnement, l'agriculture et l'alimentation. Outre la version numérique, une version au format papier accompagnée de commentaire sera également réalisée.

Sur ce modèle du Baro'Métropole, il sera proposé aux membres de l'Audiar de co-construire avec eux un outil de visualisation et de mise à disposition de chiffres clés de leur territoire.

LES LIVRABLES

- Actualisation au fil de l'eau de l'outil numérique.
- Création de nouvelles pages thématiques.
- Édition papier.

6203 Dat'Audiar, données et SIG

CHEF DE PROJET

Julien
DÉNIÉL

● 2023
● 2024

Dat'Audiar est le projet interne de gestion et de mise à disposition des données et outils numériques de l'Audiar. Pour produire ses analyses, nourrir ses projets et suivre les territoires, l'agence structure et intègre en base ses données pour pouvoir réaliser les traitements nécessaires aux travaux de l'agence notamment, mais aussi assurer la mise à disposition de ses membres d'outils numériques interactifs qui sont produits et mis à jour dans le cadre du Dat'Audiar.

En 2023, il s'agira notamment de poursuivre le déploiement, la structuration et la mise à disposition de données. Par ailleurs, l'Audiar participera aux travaux du service public de la donnée en accompagnement de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- Actualisation et mise à jour des outils en ligne (cartographies, dataviz, tableaux de bord...).
- Nouveaux tableaux de bord, cartographies en ligne en lien avec les projets du programme de travail 2023 - 2024.
- Mise à jour en continu et intégration de nouvelles données à la base.
- Mise à niveau et réorganisation de la base Perceval.
- Mise en place d'un outil d'accès au catalogue et aux données.
- Réflexion sur la mise en place d'un outil de requête.
- Participation aux travaux du service public de la donnée de Rennes Métropole.

6.3. Communication et animation du partenariat

6301 Valorisation des productions de l'agence

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

- 2023
- 2024

Conformément à sa mission de mise en partage des connaissances et de ses travaux, l'Audiar déploie une communication institutionnelle (diaporama et plaquette de présentation, rapport d'activités et Programme Partenarial d'Activités de l'agence, information sur les réseaux sociaux) et publie une newsletter mensuelle numérique d'information sur les publications et actualités de l'agence. Elle anime également un site web qui met à disposition ses travaux et offre un accès en ligne à ses observatoires.

L'agence contribue également à l'animation du partenariat territorial en organisant des temps-forts de culture commune sur les enjeux territoriaux ou en intervenant dans les instances de gouvernance de ses membres (conférence des Maires, commissions, ateliers métropolitains...) ou d'organisations partenaires (Fédérations professionnelles, observatoires...) pour partager ses travaux et porter à connaissance des élus et acteurs des éléments de diagnostic et favoriser le partage sur les leviers d'intervention des politiques publiques.

L'année 2023 verra s'initier le renouvellement et l'intensification de la communication de l'agence afin de mieux répondre aux besoins d'information et de valorisation des travaux fixés dans le cadre de son projet stratégique sur la mandature. À cette occasion, il s'agira de refondre le site internet de l'Audiar et la newsletter d'information, renouveler et diversifier les formats de restitutions et synthèses d'études. Il s'agira également de revisiter et amplifier la politique événementielle de l'agence.

LES LIVRABLES

- Communication institutionnelle.
- Site internet.
- Lettre d'information numérique mensuelle.
- Événementiels.

6302 Animation des instances de gouvernance de l'agence

CHEF DE PROJET

**Alain
BÉNESTEAU**

● 2023

● 2024

Les instances de l'agence sont tout à la fois un lieu d'orientation, de pilotage, de suivi financier et de partage des enjeux qui guident le fonctionnement et les activités de l'Audiar. Le Bureau et le Conseil d'administration se réunissent généralement trois fois dans l'année et l'Assemblée générale une fois.

LES LIVRABLES

- Animation du Bureau, Conseil d'administration et Assemblée générale de l'agence.

6303 Veille prospective territoriale

CHEFFE DE PROJET

**Direction
de l'agence**

● 2023

● 2024

Le projet stratégique de l'agence exprime l'attente d'un renforcement du rôle de l'Audiar sur la production de travaux et réflexions prospectives pour éclairer et accompagner les stratégies territoriales de ses membres. Il s'agit donc pour l'Audiar de produire des travaux permettant d'anticiper les évolutions sociétales et économiques. Cet objectif nécessite d'outiller l'agence avec un dispositif de veille prospective permettant de produire régulièrement des notes ou organiser des rencontres aidant à décrypter les tendances lourdes et les ruptures, détecter les signaux faibles et défricher de nouveaux sujets. Différents outils sont à construire et consolider pour nourrir ce dispositif de veille prospective (lectures, benchmark, échanges avec les académiques et les professionnels, conférences...).

En 2022, à l'occasion de ses 50 ans, l'Audiar a donné une impulsion à cette mission de veille prospective, au travers d'une soirée-débat et de la publication d'un ouvrage « Explorons 2050 - Contributions pour la ville de demain ». Il s'agit de poursuivre cette ambition, en organisant trois à quatre événementiels forts par an. Pour 2023, l'agence projette de co-produire un hackathon dans le cadre du festival Nos Futurs, en collaboration avec Sciences Po Rennes et les Champs Libres ainsi qu'une ou deux conférences-débats avec un expert national ou des chercheurs locaux sur la thématique des transitions et celle des modes de vie.

LES LIVRABLES

- Dispositif de veille sur les évolutions sociétales et économiques.
- Événementiels à finalité prospective.
- Notes thématiques et animations de temps d'échanges.

Partenariat par projet

	ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
--	------	---------------------	----------------	-------------------	------	------

AXE 1 TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

1.1 CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ

1101	Observatoire des transitions					●	●
1102	Révision du PCAET de Rennes Métropole					●	●
1103	Adaptation au dérèglement climatique					●	●
1104	Planification énergétique					●	
1105	Urbanisme et santé					●	●
1106	Consommation d'eau potable (CEBR) - <i>Contrat hors PPA</i>					●	

1.2 ZAN, ÉCONOMIE DU FONCIER

1201	Suivi des dynamiques foncières			Plusieurs EPCI		●	●
1202	MOS foncier			Plusieurs EPCI	Région	●	
1203	Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole					●	●
1204	Accompagnement stratégie foncière de Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération		●	●

1.3 BIODIVERSITÉ

1301	Nature en ville				Ville de Rennes	●	●
1302	Atlas des MNIE du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	
1303	Observatoire de l'agriculture du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	●
1304	Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole					●	●
1305	Trame verte et bleue du Pays de Fougères				Pays de Fougères	●	●

1.4 MOBILITÉS

1401	Outils de suivi de la mobilité			EPCI du Contrat de coopération		●	●
1402	Suivi du PDU de Rennes Métropole						●
1403	Suivi de la mobilité vélo					●	
1404	Logistique urbaine					●	

AXE 2 REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

2.1 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

2101	Suivi des dynamiques économiques et de l'emploi					●	●
2102	Suivi du Pacte territorial pour l'emploi de Rennes Métropole					●	●
2103	Observatoire du tourisme de Rennes Métropole					●	●
2104	Observatoire de l'enseignement supé- rieur et de la recherche				Universités	●	●
2105	Observatoire du commerce du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	
2106	Observatoire du commerce du centre- ville de Rennes				Ville de Rennes	●	

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
2107	Suivi des loyers commerciaux				Ville de Rennes	●	●
2108	Attractivité du Pays de Fougères				Pays de Fougères	●	●

2.2 FONCIER ÉCONOMIQUE

2201	Densification des zones d'activités de Rennes Métropole					●	
2202	Potentiel de densification dans les zones d'activités de Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération		●	●
2203	Potentiel de densification dans les zones d'activités de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné			CC Val d'Ille - Aubigné		●	

2.3 FINANCES PUBLIQUES

2301	Suivi des finances locales des communes de Rennes Métropole				Communes de Rennes Mé- tropole	●	●
------	---	--	--	--	--------------------------------------	---	---

AXE 3 COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE

3.1 DÉMOGRAPHIE

3101	Suivi des dynamiques démographiques					●	●
3102	Prospective démographie scolaire				Ville de Rennes	●	●

3.2 HABITAT

3201	Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes			Plusieurs EPCI	CD 35	●	●
3202	Suivi des copropriétés privées sur Rennes Métropole					●	●
3203	Suivi du logement étudiant (OTLE) sur Rennes métropole				Universités	●	●
3204	Veille sur le parc social de Rennes Métropole					●	●
3205	Révision du PLH de Rennes Métropole					●	●
3206	Prix du renouvellement urbain dans Rennes Métropole					●	●
3207	Observatoire de l'habitat et du foncier de Rennes Métropole					●	●
3208	Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique			Bretagne Romantique		●	●
3209	Tableau de bord de suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer			Lamballe Terre & Mer		●	●
3210	Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération			Dinan Agglomération		●	●
3211	Étude logement des travailleurs saisonniers sur Dinan Agglomération			Dinan Agglomération		●	
3212	Cotation de la demande de logements sociaux et suivi de la CIA de Saint-Malo Agglo.			Saint-Malo Agglomération		●	
3213	Politique d'attribution du logement social sur Lamballe Terre & Mer			Lamballe Terre & Mer		●	

■ Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

■ Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
3.3 MODES DE VIE ET COHÉSION SOCIALE							
3301	Suivi des dynamiques sociales				Communes de Rennes Métropole	●	●
3302	Prospectives sur le vieillissement de la population					●	●
3303	Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale				Communes de Rennes Métropole	●	●

AXE 4 COOPÉRATIONS TERRITORIALES

4.1 COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ

4101	Prospective spatialisée des besoins de foncier logistique			EPCI du Contrat de coopération		●	
4102	Appui au contrat de coopération			EPCI du Contrat de coopération		●	●
4103	Analyse et objectivation des équipe- ments d'attractivité supra-communale				Communes de Rennes Métropole	●	
4104	InterSCoT d'Ille-et-Vilaine					●	●

4.2 COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES

4201	Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)					●	●
------	---	--	--	--	--	---	---

AXE 5 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

5.1 PROSPECTIVE URBAINE

5101	Les défis de l'aire d'attraction de Rennes					●	
5102	Zooms programmatiques suite aux études quadrant Trambus					●	●
5103	Site stratégique de la Route de Lorient de Rennes Métropole					●	
5104	Analyse des potentiels fonciers en re- nouvellement urbain (Rennes Métro- pole)					●	
5105	Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain sur la CC Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté			Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté	Pays de Rennes	●	●
5106	Intensification des usages dans la ville					●	●

5.2 PAYSAGES

5201	Valorisation des paysages de Rennes Métropole					●	
5202	Mise en œuvre de l'OAP paysagère du PLUi de Rennes Métropole					●	●

5.3 ESPACE PUBLIC

5301	Espace public et stationnement					●	
5302	La ville marchable					●	●
5302	La pratique de l'activité physique dans l'espace public					●	

■ Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

■ Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2023	2024
--	--	------	---------------------	----------------	-------------------	------	------

5.4 PLANIFICATION

5401	SCoT du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	●
5402	SCoT du Pays de Saint-Malo			CC Bretagne Romantique, Saint-Malo Agglomération	Pays de Saint-Malo	●	●
5403	Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole					●	●
5404	PLU de Lamballe Armor				Lamballe Armor	●	

AXE 6 RÉSEAUX, NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION

6.1 RÉSEAUX ET PARTENARIATS

6101	Contributions aux réseaux d'agences d'urbanisme (FNAU et FRAU)					●	●
6102	Appui aux missions du Conseil de déve- loppement de Rennes Métropole					●	●
6103	Partenariat avec les acteurs territoriaux				Universités	●	●

6.2 NUMÉRIQUE

6201	DatAgences Bretagne					●	●
6202	Baro'Métropole et "Baro'Territoires"			Plusieurs EPCI		●	●
6203	Dat'Audiar, données et SIG					●	●

6.3 COMMUNICATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT

6301	Valorisation des productions de l'agence					●	●
6302	Animation des instances de gouver- nance de l'agence					●	●
6303	Veille prospective territoriale					●	●

Liste des projets

AXE 1 Transitions écologique et climatique

THÈME 1.1. CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ	8
N° 1101 Observatoire des transitions	8
N° 1102 Révision du PCAET de Rennes Métropole	8
N° 1103 Adaptation au dérèglement climatique	9
N° 1104 Planification énergétique	9
N° 1105 Urbanisme et santé	10
N° 1106 Consommation d'eau potable (CEBR)	10
THÈME 1.2. ZAN, ÉCONOMIE DU FONCIER	11
N° 1201 Suivi des dynamiques foncières	11
N° 1202 MOS foncier	11
N° 1203 Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole	12
N° 1204 Accompagnement stratégie foncière de Saint-Malo Agglomération	12
THÈME 1.3. BIODIVERSITÉ	13
N° 1301 Nature en ville	13
N° 1302 Atlas des MNIE du Pays de Rennes	13
N° 1303 Observatoire de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Rennes	14
N° 1304 Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole	14
N° 1305 Trame verte et bleue du Pays de Fougères	14
THÈME 1.4. MOBILITÉS	15
N° 1401 Outils de suivi de la mobilité	15
N° 1402 Suivi du PDU de Rennes Métropole	15
N° 1403 Suivi de la mobilité vélo	16
N° 1404 Logistique urbaine	16

AXE 2 Rebond et résilience économique

THÈME 2.1. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	18
N° 2101 Suivi des dynamiques économiques et de l'emploi	18
N° 2102 Suivi du pacte territorial pour l'emploi de Rennes Métropole	18
N° 2103 Observatoire du tourisme de Rennes Métropole	19
N° 2104 Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche	19
N° 2105 Observatoire du commerce du Pays de Rennes	20
N° 2106 Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes	20
N° 2107 Suivi des loyers commerciaux	20
N° 2108 Attractivité du Pays de Fougères	21
THÈME 2.2. FONCIER ÉCONOMIQUE	21
N° 2201 Densification dans les zones d'activités de Rennes Métropole	21
N° 2202 Potentiel de densification dans les zones d'activités de Saint-Malo Agglomération	21
N° 2203 Potentiel de densification dans les zones d'activités de Val d'Ille-Aubigné Communauté	22
THÈME 2.3. FINANCES PUBLIQUES	23
N° 2301 Suivi des finances locales des communes de Rennes Métropole	23

AXE 3 Cohésion et justice sociale

THÈME 3.1. DÉMOGRAPHIE	26
N° 3101 Suivi des dynamiques démographiques	26
N° 3102 Prospective démographie scolaire	26

THÈME 3.2. HABITAT	27
N° 3201 Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes	27
N° 3202 Suivi des copropriétés sur Rennes Métropole	27
N° 3203 Suivi du logement étudiant sur Rennes Métropole	28
N° 3204 Veille sur le parc social de Rennes Métropole	28
N° 3205 Révision du PLH de Rennes Métropole	29
N° 3206 Prix du renouvellement urbain dans Rennes Métropole	29
N° 3207 Observatoire de l'habitat et du foncier de Rennes Métropole	29
N° 3208 Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique	30
N° 3209 Tableau de bord de suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer	30
N° 3210 Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération	30
N° 3211 Étude du logement des travailleurs saisonniers sur Dinan Agglomération	31
N° 3212 Cotation de la demande de logements sociaux et suivi de la CIA de Saint-Malo Agglomération	31
N° 3213 Politique d'attribution du logement social sur Lamballe Terre & Mer	32
THÈME 3.3. MODES DE VIE ET COHÉSION SOCIALE	33
N° 3301 Suivi des dynamiques sociales	33
N° 3302 Perspectives sur le vieillissement de population	34
N° 3303 Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale sur Rennes Métropole	34

AXE 4 Coopérations territoriales

THÈME 4.1. COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ	36
N° 4101 Prospective spatialisée des besoins de foncier logistique	36
N° 4102 Appui au contrat de coopération	36
N° 4103 Analyse et objectivation des équipements d'attractivité supra-communale	37
N° 4104 InterSCoT d'Ille-et-Vilaine	37
THÈME 4.2. COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES	38
N° 4201 Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)	38

AXE 5 Urbanisme et aménagement

THÈME 5.1. PROSPECTIVE URBAINE	40
N° 5101 Les défis de l'aire d'attraction de Rennes	40
N° 5102 Zooms programmatiques suite aux études quadrant trambus	40
N° 5103 Site stratégique de la route de Lorient de Rennes Métropole	41
N° 5104 Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain (Rennes Métropole)	41
N° 5105 Analyse des potentiels fonciers en renouvellement urbain sur la CC Val d'Ille-Aubigné et Pays de Châteaugiron Communauté	42
N° 5106 Intensification des usages dans la ville	42
THÈME 5.2. PAYSAGES	43
N° 5201 Valorisation des paysages de Rennes Métropole	43
N° 5202 Mise en œuvre de l'OAP paysagère du PLUi de Rennes Métropole	43
THÈME 5.3. ESPACE PUBLIC	44
N° 5301 Espace public et stationnement	44
N° 5302 La ville marchable	44
N° 5303 La pratique de l'activité physique dans l'espace public	45

THÈME 5.4. PLANIFICATION	45
N° 5401 SCoT du Pays de Rennes	45
N° 5402 SCoT du Pays de Saint-Malo.	46
N° 5403 Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole	47
N° 5404 PLU Lamballe Armor.....	47

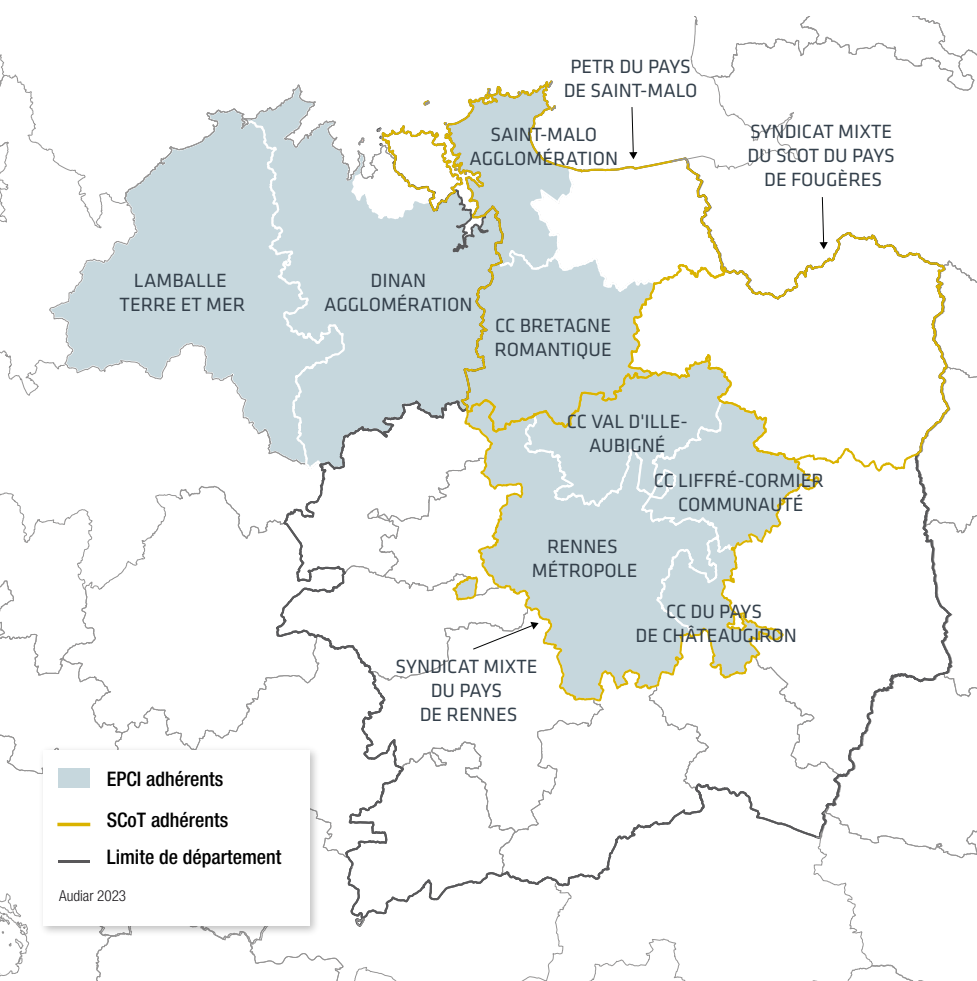
AXE 6 Réseaux, numérique et communication

THÈME 6.1. RÉSEAUX ET PARTENARIATS	50
N° 6101 Contributions aux réseaux d'agences d'urbanisme (FNAU et FRAU).	50
N° 6102 Appui aux missions du Conseil de développement de la Métropole de Rennes....	50
N° 6103 Partenariat avec les acteurs territoriaux	50
THÈME 6.2. NUMÉRIQUE	51
N° 6201 DatAgences Bretagne	51
N° 6202 Baro'Métropole et "Baro'Territoires".	51
N° 6203 Dat'Audiar, données et sig	51
THÈME 6.3. COMMUNICATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT.....	52
N° 6301 Valorisation des productions de l'agence	52
N° 6302 Animation des instances de gouvernance de l'agence	53
N° 6303 Veille prospective territoriale	53

La gouvernance de l'Audiar

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU au 1^{er} janvier 2023

- **André CROCQ**
Rennes Métropole,
Président de l'Audiar
- **Philippe ALEXANDRE**
DDETS
- **David ALIS**
Université Rennes 1
- **Guillaume BÉGUÉ**
Syndicat mixte Pays de Rennes
- **Laurence BESSERVE**
Rennes Métropole
- **Yannick COCHAUD**
Rennes Métropole
- **Olivier DAVID**
Conseil régional de Bretagne
- **Marie DUCAMIN**
Saint-Jacques-de-la-Lande
- **Yann GODET**
Dinan Agglomération,
Secrétaire de l'Audiar
- **Daniel GUILLOTIN**
Rennes Métropole
- **Marc HERVÉ**
Rennes
- **René-François HOUSSIN**
Rennes Métropole
- **Isabelle LAVASTRE**
Communauté de communes
Val-d'Ille Aubigné,
Vice-présidente de l'Audiar
- **Thierry LATAPIE-BAYROO**
DDTM,
Vice-président de l'Audiar
- **Éric LESAGE**
Insee
- **Morgane MADIOT**
Rennes Métropole
- **Pierre-Yves MAHIEU**
Saint-Malo Agglomération
- **Emmanuelle ROUSSET**
Conseil départemental
Ille-et-Vilaine
- **Laurent REBUFFIE**
Chantepie,
Vice-président de l'Audiar
- **Christine RIVALAN-GUEGO**
Université Rennes 2
- **Éric SOUQUET**
Thorigné-Fouillard,
Trésorier de l'Audiar



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- L'État,
- Rennes Métropole,
- Les 43 communes de Rennes Métropole,
- Les Communautés de communes de Châteaugiron, Liffré-Cormier, Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique,
- Saint-Malo agglomération et Dinan Agglomération,
- Lamballe Terre & Mer et Lamballe Armor,
- Le Département d'Ille-et-Vilaine,
- La Région Bretagne,
- Le Syndicat mixte du Pays de Rennes,
- Le Syndicat mixte du SCOT du Pays de Fougères,
- Le PETR du Pays de Saint-Malo,
- Le Syrenor (Syndicat de Recherche et d'Étude du Nord-Ouest de Rennes),
- Les Universités de Rennes et Rennes 2,
- L'Établissement public foncier de Bretagne.

L'équipe

ORGANIGRAMME

au 1^{er} mars 2023

PRÉSIDENCE

André CROCQ
Président

DIRECTION

Alain BÉNESTEAU
Directeur
02 99 01 86 41

Françoise HICHOURL
Assistante de direction
02 99 01 86 41

Lydia HUE
Chargée de gestion
02 99 01 86 44

Fabienne LE BRIS
Chargée de gestion
02 99 01 86 43

Jean-Michel MARCHAND
Directeur adjoint
Suivi du programme de travail,
transversalité 02 99 01 85 20

Hélène RASNEUR
Secrétaire générale
Communication et missions d'appui
02 99 01 85 12

ÉQUIPE D'ÉTUDES

URBANISME PLANIFICATION

Jean-Michel MARCHAND
RESPONSABLE DE PÔLE
Planif. stratégique
et projets urbains
02 99 01 85 20

Gilles BELLEIL
Cartographie -
Infographie
02 99 01 85 06

Gabriel BOUDIER
Urbanisme -
Planification
02 99 01 85 04

Anne LE THIEC
Urbanisme -
Planification
02 99 01 85 11

Jérôme MALLE
Commerce -
Économie territoriale
02 99 01 86 61

Camille MORAND
Paysage -
Projets urbains
02 99 01 86 50

DÉMOGRAPHIE HABITAT

Karine BAUDY
RESPONSABLE DE PÔLE
Démographie -
Finances publiques
02 99 01 85 02

Dominique GÉRARD
Statistiques -
Bases de données
02 99 01 85 07

Émilie CODET
Habitat
02 99 01 86 51

Amélie LEFOUR
Habitat - Équipements
02 99 01 85 18

Audrey NAULIN
Démographie
02 99 01 86 48

Héloïse PERLEIN
Habitat - Foncier
02 99 35 85 22

Erwan TROËL
Développement -
Bases de données
02 99 01 85 25

ENVIRONNEMENT MOBILITÉ

Emmanuel BOURIAU
RESPONSABLE DE PÔLE
Environnement -
Agriculture - Foncier
02 99 01 85 26

Séverine GROULD
MISSION MOBILITÉ
02 99 01 86 49

**Corinne CROGUENNEC-
LEMERCIER**
Géomatique - Administration
SIG - 02 99 01 86 66

Julien DÉNIEL
Data management
02 99 01 85 08

Corinne GUILLEUX
Traitements de données
02 99 01 86 54

Virginie HAMARD
Géomatique
02 99 01 86 42

Cécile LEUBA-MANETTI
Environnement
02 99 01 86 59

Marine LITOU
Environnement - Santé
02 99 01 86 47

Johan POQUET
Énergie - Environnement
02 99 01 85 24

ÉCONOMIE COOPÉRATIONS

Hélène RASNEUR
RESPONSABLE DE PÔLE
Économie -
Coopérations
02 99 01 85 12

Christophe LE PAGE
Économie -
Enseignement sup.
02 99 01 86 55

Basile MARTINEAU
Coopérations -
Économie - Tourisme
02 99 01 86 56

Kevin MORVAN
Économie
02 99 01 85 03

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Gaëlle CHAPON
RESPONSABLE DE PÔLE
Direction Conseil
de développement
02 99 01 85 16

Céline RIGOURD
Chargée de mission
02 99 01 85 17



MISSIONS D'APPUI

Nathalie LE ROUX
Assistante
02 99 01 85 27

Sabrina QUÉLAVOINE
Assistante
02 99 01 86 46

Isabelle JOURDREN
Infographie
02 99 01 86 63

Stéphane GUIGOUREZ
Informatique
02 99 01 86 65

Delphine BARBOT
Communication / Veille
02 99 01 86 64

e-mail :
initialesprenom.nom@audiar.org
exemple : f.hichour@audiar.org



DIRECTION DE LA PUBLICATION : Alain BÉNESTEAU

Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org